RAPPORT D'ACTIVITÉS RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LAVAL 1998-1999

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
LAVAL

« Dans ce texte, le masculin est pris dans son sens générique et désigne aussi bien les femmes que les hommes. »

Quelques acronymes et sigles apparaissant dans ce document

CDJ	: Chirurgie d'un jour
CHARL	: Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval
CHOC	: Centre pour hommes opprimants et colériques
CHSLD	: Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CLSC	: Centre local de services communautaires
CMDP	: Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
CSST	: Commission de la santé et de la sécurité au travail
DMS	: Durée moyenne de séjour
FADOQ	: Fédération de l'Âge d'or du Québec
HLM	: Habitation à loyer modique
MADO	: Maladies à déclarations obligatoires
MRC	: Municipalité régionale de comté
POSILTPH	: Programme de maintien à domicile pour personnes handicapées
PRSA	: Programmation régionale des services ambulatoires
RTSS	: Réseau de télécommunication de la Santé et des Services sociaux

MOT DU PRÉSIDENT
PLUS QUE JAMAIS, NOS CLIENTS D'ABORD

Marquée par les consultations sur le Plan d'organisation des services sociaux et de santé 1998-2002, « Consolider c'est encore et toujours agir », l'année 1998-1999 aura été une année charnière qui reflète bien l'esprit de partenariat et de transparence que la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval met de l'avant dans la réalisation de son mandat. Conçu en collaboration avec l'ensemble des intervenants du réseau, cet exercice de planification nous a en effet permis de faire le bilan de trois années d'interventions et de poser les jalons qui vont guider nos démarches jusqu'en l'an 2002.

Ce plan d'organisation au titre porteur « Consolider c'est encore et toujours agir » présente clairement les services que la Régie régionale de Laval veut rendre accessibles aux Lavallois. Notre population a donc une idée précise du « menu » de services qui lui sera offert d'ici quelques années et des stratégies que la Régie régionale de Laval entend mettre en œuvre pour lui garantir l'accès à ces services. Plus que jamais, ce plan d'organisation entend intensifier les efforts de tous les partenaires sociosanitaires pour resserrer le réseau de services autour des besoins des personnes.

En termes de bilan, il est encourageant de constater, qu'en dépit des efforts immenses exigés de tous par la réorganisation du réseau, les partenaires estiment que nos objectifs sont atteints. De la même façon, les clients se montrent satisfaits des services qui leur sont offerts. Ce sont donc sur des bases solides que nous pouvons nous laisser guider par les trois axes d'orientation à émerger du plan d'organisation : la nécessité d'agir de manière préventive, l'établissement d'une offre de service locale axée sur la complémentarité et finalement, l'accent sur la personne, raison d'être de notre réseau.

On ne saurait passer sous silence la remarquable participation de l'ensemble du milieu qui a précédé à l'élaboration de ce plan d'organisation. En premier lieu, mentionnons l'apport des représentants de multiples organismes lavallois qui ont travaillé de concert avec le conseil d'administration de la Régie régionale de Laval à traduire en pistes d'action notre intention de véritablement situer la personne au centre de nos préoccupations. De même, il y a lieu de se réjouir de la réaction qu'a suscitée l'ébauche du plan : 38 mémoires ont été présentés et, lors des audiences publiques, 18 organismes sont venus faire valoir leur point de vue. Il s'agit là d'un exemple assez éloquent de la synergie qui s'instaure au sein du réseau et qui nous permet de croire en la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

D'une part, nous avons pu, au cours de la dernière année, tirer des conclusions favorables au programme de mesures ambulatoires de la Régie régionale de Laval. Nous sommes persuadés que l'approche ambulatoire qui a été instaurée, est la solution la plus pragmatique. Elle interpelle la majorité des établissements de notre réseau et permet une synergie entre ceux-ci. À cet égard, les quatre premières mesures de la Programmation régionale des services ambulatoires, sur un total de 88 mesures prévues, ont été mises en place en cours d'année. Il s'agit des mesures en gériatrie, en système respiratoire, en pédiatrie et en oncologie. Déjà, à la fin mars 1999, 764 clients en avaient bénéficié. Il s'agit d'un bilan encourageant qui ne manquera pas de devenir de plus en plus important, au fur et à mesure que de nouvelles mesures seront mises en vigueur.

D'autre part, la mise en œuvre de ces mesures augurait l'ouverture prochaine du Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval qui, depuis juin 1998, a son propre conseil d'administration et a maintenant pignon sur rue.

Au cours de la dernière année, les actions entreprises porteront fruit aux Lavallois. Le CLSC Norman-Bethune s'est vu accorder plus de 1 500 000 $ pour procéder à son réaménagement. De plus, des constructions ou agrandissements de CHSLD et de nouveaux centres (5) ont débuté et recevront leurs nouveaux clients au cours de l'année financière 1999-2000. Il s'agit presque d'un exploit pour une seule année! Ce sont donc 300 personnes âgées qui en bénéficieront et vivront dans un environnement à la hauteur de leur attente.

Enfin, dans un autre secteur d'activité, le réseau a dû s'assurer que ses équipements et ses logiciels informatiques franchiront le cap de l'an 2000 sans risque de panne. Il en va de même pour tous les équipements biomédicaux ou de haute technologie. Ce passage à l'an 2000 exigera des investissements importants. Un comité régional de l'Adaptation à l'an 2000 a été mis sur pied et travaille à faire de l'an 2000, « Un passage sans histoire » pour les Lavallois.

Comme vous pouvez le constater, le respect de l'individu est d'abord et avant tout une conviction profonde. Tout au cours de la dernière année, ce souci premier de la personne a imprégné l'ensemble de nos orientations et est devenu la force motrice de tous nos choix, ceci afin de mieux répondre aux besoins de chacun des Lavallois pris individuellement.

Jean-Louis Bédard

Président

100-04614/

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
RÉSEAU.....RÉSULTATS.....

Le travail en réseau porte fruit. Du moins, c'est la réflexion que m'inspire le bilan de cette année 1998-1999 et qui me permet d'envisager l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme et de confiance. Chacun sait ce qu'il a fallu d'efforts, d'énergie et de bonne volonté pour franchir ces années de réorganisation, de restructuration, de rationalisation mais les résultats sont là, qui témoignent que le mouvement est bien enclenché, que la direction est bonne. Avec la détermination et la compétence dont l'ensemble du personnel du réseau de la santé et des services sociaux de Laval a su faire preuve, nul doute que le travail va se poursuivre avec vigueur et efficacité.

L'année 1998-1999 aura fourni des preuves tangibles que les objectifs que nous nous sommes fixés, dès le départ, se concrétisent. Prenons à titre d'exemple, l'esprit de partenariat que nous voulons à la base de nos interventions. C'est certainement ce dernier qui a permis de répondre à la crise qui a affecté l'urgence de la Cité de la Santé de Laval au cours de l'hiver dernier. L'effort et le travail de soutien apportés par les médecins omnipraticiens, l'Hôpital juif de réadaptation, les quatre CLSC de notre territoire par la ligne Info-Santé, le CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval et leurs équipes respectives ont permis d'alléger la charge du service d'urgence. C'est donc fondamentalement un geste de généreuse solidarité qu'ils ont posé en faveur de la population lavalloise, et je les en remercie.

Il n'y a toutefois pas que les situations de crise qui engendrent la coopération et cette synergie est très stimulante. J'aimerais citer à ce titre l'entente qui a lié la Régie régionale de Laval et les administrateurs des centres privés d'hébergement pour personnes âgées et par laquelle ces derniers offraient au réseau public un certain nombre de places dans l'attente de la construction des établissements publics. Quand les secteurs privé et public deviennent ainsi complémentaires, la personne qui se trouve, rappelons-le, au cœur de nos préoccupations est certainement mieux desservie.

La collaboration de l'ensemble des partenaires est en effet essentielle à la mise en place d'un réseau de services intégré, continu et accessible. Elle devrait s'accentuer au fil du temps. Déjà, plusieurs initiatives nous indiquent que nous sommes sur la bonne voie. « École en santé » en est un exemple. Un tel projet, qui a pu se concrétiser grâce à la mobilisation du milieu scolaire, de la communauté et des CLSC a pu rejoindre un nombre important de jeunes et leurs parents dans une perspective de sensibilisation. Actuellement, 14 écoles primaires sont desservies par « École en santé » et permettent, par cette approche particulière, de créer un milieu de vie sain et sécuritaire, propice au développement optimal des enfants les plus vulnérables de Laval. Le soutien social, l'éducation à la santé, les services sociaux et de santé et un environnement propice à l'épanouissement font partis de la mission de ce nouveau mouvement et nous en sommes fiers.

C'est également aux efforts combinés de l'ensemble des partenaires que l'on doit la mise en œuvre de la Programmation régionale des services ambulatoires qui a démarré en cours d'année. Une complicité et une volonté de la direction et une gestion régionale de projet auront permis d'arriver à des résultats tout à fait uniques et exceptionnels. L'ensemble de l'approche ambulatoire, programmation régionale et centre hospitalier ambulatoire régional, résulte non pas d'une vision de planificateurs bureaucrates mais de la volonté même du milieu. En effet, afin de passer de la programmation à sa mise en œuvre, nous avons privilégié la gestion de projet. Ainsi, des chargés de projet recrutés dans chacun des établissements ont travaillé de concert pour mettre en place cette approche ambulatoire qui est absolument novatrice. Je profite de l'occasion pour remercier les très nombreux cliniciens et les intervenants qui ont pensé à cette approche et qui ont contribué à son développement.

La mise en place du Guichet unique est un autre fleuron à inscrire au compte du partenariat et de la complémentarité. Ce projet, lancé en juin 1998, s'inscrit parfaitement dans la lignée d'un réseau intégré de soins et de services. Porte d'entrée aux soins de longue durée pour les personnes âgées, le Guichet unique n'est possible qu'avec la participation concertée de tous les intervenants du territoire dans le domaine de la gériatrie.

Comme vous pouvez le constater, les résultats sont là. Pour y parvenir, il a souvent fallu mettre de côté des habitudes, des pratiques solidement ancrées au fil des ans. Bien sûr, de tels changements présentent des défis, mais le personnel du réseau y voit surtout une occasion d'accomplissement, de dépassement et, pour cette raison, a pris sans hésiter le virage proposé.

Il reste du chemin à parcourir mais les premiers pas, les plus difficiles, sont faits. Munis d'un plan d'organisation auquel a souscrit l'ensemble des intervenants, nous allons maintenant poursuivre notre démarche qui prend résolument parti pour le développement des individus, notamment les personnes âgées et les jeunes, et le progrès de la collectivité.

En terminant, je voudrais rappeler l'engagement pris par la Régie régionale de Laval et entériné par les partenaires et qui met l'accent sur la prévention et la promotion de la santé. Force est d'admettre que le contexte des dernières années a plutôt nui au déploiement d'actions qui agissent sur les déterminants de la santé et du bien-être. Mais, comme vous avez pu le lire dans le plan d'organisation... « les priorités doivent changer : au lieu de consacrer la majeure partie de nos énergies à tenter de remédier aux problèmes, il faudra en mettre de plus en plus à créer les conditions pour qu'ils ne se posent pas. » C'est un projet que je nous invite à réaliser sans tarder. Il faudra que l'ensemble des acteurs du réseau et de la communauté s'y investissent, et je suis confiante que nous y parviendrons.

Michèle Auclair
Directrice générale

QUELQUES MOTS SUR...
la région lavalloise

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval dessert le territoire de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Laval, qui comprend une seule ville, soit Laval. Selon l'Institut de la Statistique du Québec, 355 695 personnes habitaient Laval en 1998, comparativement à 351 441 en 1997.

Le groupe d'âge le plus représenté est celui des 20-44 ans, qui compose près de 40 % de la population. Les jeunes, âgés entre 0 et 19 ans, forment 25 % des résidents alors que les personnes âgées de 65 ans et plus totalisent 11,4 % de la population.

Le groupe d'âge le plus représenté est celui des 20-44 ans.

Le réseau de la santé et des services sociaux

Le réseau lavallois compte, au 31 mars 1999, onze établissements publics et sept établissements privés conventionnés.

Le réseau lavallois compte ... onze établissements publics et sept établissements privés conventionnés.

Pour le secteur public, il s'agit :

- d'un hôpital de courte durée, Cité de la Santé de Laval (mandat régional)
- d'un hôpital de réadaptation, l'Hôpital juif de réadaptation (mandat interrégional)
- du Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval (mandat régional)
- du CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval (CLSC : mandat local, CHSLD : mandat régional)
- du CLSC-CHSLD du Marigot (CLSC : mandat local, CHSLD : mandat régional)
- du CLSC Norman-Bethune (mandat local)
- du Centre de séjour Laval (mandat régional)
- du CLSC des Mille-Îles (mandat local)
- du CHSLD Laval (mandat régional)
- du Centre jeunesse de Laval (mandat interrégional)
- du Centre de réadaptation Normand-Laramée (mandat régional)

et pour le secteur privé conventionné :

- du Centre gériatrique Le Bel Âge de Fabre (mandat régional)
- du CHSLD Saint-Jude (mandat régional)
- de la Résidence Marie-Christine (mandat régional)
- de la Résidence Marois (mandat régional)
- de la Résidence Riviera (mandat régional)
- du Manoir Saint-Patrice (mandat régional)
- du Centre d'hébergement Saint-François (mandat régional)

quant au secteur privé non conventionné, il s'agit :

- du Centre d'hébergement de la rive inc. (mandat régional)
- de la Résidence du Bonheur (mandat régional)
- de la Résidence pour retraités l'Éden de Laval enr. (mandat régional)
- de la Villa les Tilleuls (mandat régional)
- de la Villa Val des Arbres (1995) inc.(mandat régional)

La région compte également plus de 80 organismes communautaires qui sont partenaires dans l'intervention en santé et en services sociaux ainsi qu'une trentaine de cliniques médicales privées.

La responsabilité de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer...

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LAVAL ET SA MISSION

La loi sur les services de santé et les services sociaux confie aux régies régionales la responsabilité de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer, dans la région, les programmes de santé et de services sociaux élaborés par la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Elle doit particulièrement :

- assurer la participation de la population à la gestion du réseau public de services de santé et de services sociaux et le respect des droits des usagers;
- élaborer les priorités de santé et de bien-être en fonction des besoins de la population de sa région et en tenant compte des orientations ministérielles contenues dans la Politique de la santé et du bien-être;
- établir les plans d'organisation de services de son territoire et évaluer l'efficacité des services à la population;
- allouer les budgets destinés aux établissements et accorder les subventions aux organismes communautaires et aux ressources privées agréées;
- assurer la coordination des activités médicales particulières des médecins soumis à une entente visée à l'article 360 de la Loi et favoriser leur collaboration avec les autres agents de développement de leur milieu;
- mettre en place les mesures visant la protection de la santé publique et la protection sociale des individus, des familles et des groupes;
- assurer une gestion économique et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition.

Les régies régionales se voient aussi conférer des responsabilités particulières, notamment la formation de comités d'usagers, la surveillance des élections des membres des conseils d'administration des établissements, l'élaboration d'un programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise pour les personnes d'expression anglaise de la région, et celle de s'assurer de l'accessibilité des services aux membres des communautés culturelles.

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LAVAL ET SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de la Régie régionale de Laval étaient, au 31 mars 1999 :

Collège électoral des établissements de santé et de services sociaux

Centre hospitalier

M. André Ibghy
M. Sylvain Coutlée

CLSC-CHSLD

M. Pierre Hamelin
M. Normand Thellab

CPEJ-CR

M. Guy Villeneuve

CHSLD privés

M. Perry Nadon

Collège électoral des organismes communautaires désignés

M. Robert Cormier
M. Jean Fallon
Mme Sylvie Picard
1 poste vacant

Collège électoral des organismes de la région désignés comme étant les plus représentatifs des groupes socio-économiques et organismes et associtations dont les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux

Organismes désignés comme étant les plus représentatifs des groupes socio-économiques

Mme Thérèse Champagne
M. François Legault

Organismes et associations dont les activités sont reliées au domaine de la santé et des services sociaux

Mme Catherine Limperis

Collège électoral des établissements d'enseignement publics et privés

Niveau primaire et secondaire

1 poste vacant

Niveau postsecondaire

Mme Nicole Boutin

Collège électoral de Ville de Laval

M. Yvon Bromley
M. Benoit Fradet
Mme Ginette Legault-Bernier
Mme Michelle Major

Membres cooptés

M. Jean-Louis Bédard
Mme Denise Filiatrault
M. Gilles Lampron

Commission médicale régionale

Dr Maurice Pilon

Régie régionale de Laval

Mme Michèle Auclair, directrice générale

Comité de vérification au 31 mars 1999

M. Pierre Hamelin, président
M. Perry Nadon
M. Norman Thellab

LES SERVICES HOSPITALIERS DE COURTE DURÉE

A Laval, les activités de type ambulatoire progressent...

La Cité de la Santé de Laval offre les services hospitaliers de courte durée à Laval et répond à environ 40 % des besoins d'hospitalisation de la population. Ce pourcentage est d'ailleurs en croissance depuis quelques années. Par ailleurs, les activités de type ambulatoire progressent comme le démontre le tableau illustré ci-dessous.

Tableau 1
Version 1999

Activité	1997-1998	1998-1999
Jours/présence	149 131	149 018
DMS : (durée moyenne de séjour)[1]		
Soins généraux et spécialisés Médecine de jour	8,94	8,18
Soins psychiatriques	18,63	19,88
Natalité	2,84	1,8
Moyenne totale	8,03	7,5

1Source : AS-471, p. 226 AS-478, p. 2 A6

2 N.B. : Durée totale de séjour des usagers radiés durant l'année, total des radiations.

Les changements de pratique, les nouvelles technologies et les modes de consommation de soins et de services, nous ont permis un accroissement du nombre de chirurgie[1] d'un jour de 7,6 % dont 6 261 en 1997-1998 et de 6 736 en 1998-1999. De plus, pour ces mêmes années, le nombre de clients traités pour dialyse[1] est passé de 128 à 153 clients pour l'année 1998-1999.

En ce qui a trait aux activités de médecine de jour, nous observons un accroissement du nombre, sauf que nous ne pouvons comparer les activités de l'année dernière à cette année compte tenu d'une méthode de compilation différente. Ces activités pour l'année 1998-1999 sont au nombre de 3 916.

Tableau 2

Liste d'attente	6-12-97	1an et +	18-06-98	20-10-98	01-12-98	1 an et +	Augmentation
Nombre CDJ	2 276	5,76 %	2 186	2 394	2 374	5,68 %	4,3 %
Nombre c. amb.	1 080	10,8 %	N/D	N/D	1 138	15 %	5,4 %
Nombre c. hosp.	597	1,84 %	649	803	811	2,5 %	35,8 %

Le service d'urgences, quant à lui, connaît un achalandage important même si le nombre de visites se maintient et le pourcentage moyen de séjour de 48 heures et plus diminue de façon importante et rencontre les objectifs visés, tant par la Régie régionale de Laval que par les normes du Groupe tactique d'intervention.

Tableau 3

Activites visites	1996-1997	Ecart %	1997-1998	Ecart %	1998-1999
Ambulants	35 425	(-8,4 %)	32 432	3,2 %	31 400
Sur civière	18 190	1,1 %	18 390	8,3 %	19 915
Total	53 615	(-5,2 %)	50 822	,97 %	51 315
Séjour 48 heures	6 %	80 %	10,8 %	43,7 %	6,08 %

Tout comme l'année 1997-1998, les services hospitaliers de courte durée à la Cité de la Santé de Laval ont connu des périodes critiques d'achalandage à deux reprises, soit à la fin de l'été 1998 et à l'hiver dernier. La Régie régionale de Laval a dû intervenir à plusieurs reprises pour supporter l'établissement, notamment en février dernier, par la mise en place d'un plan d'action pour contrer l'engorgement de la Cité de la Santé de Laval. Un budget provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux au montant de 750 000 $ fut injecté dans la région pour mettre en œuvre les mesures de ce plan d'action régional.

Les mesures touchant spécifiquement l'urgence de la Cité de la Santé de Laval furent les suivantes :

- la prolongation des heures d'ouverture des services diagnostiques jusqu'à 20 heures;
- la prolongation des heures de services en endoscopie;
- le soutien d'une équipe de gestion de la durée de séjour;
- le soutien de la clinique externe de médecine ambulatoire;
- l'implantation d'un système d'information SIURGE à l'urgence.

Celles-ci représentent un investissement total de 497 138 $ pour la Cité de la Santé de Laval, qui a permis d'améliorer l'accès aux services d'urgence et aussi de diminuer la durée de séjour de plus de 48 heures sur civière à l'urgence.

De plus, la mise en place d'une unité d'évaluation de 12 lits à l'Hôpital juif de réadaptation pour une période de 4 mois a permis de diminuer et de maintenir à bas niveau le nombre de personnes en attente d'hébergement occupant un lit de courte durée et ainsi rendre ces lits disponibles pour admettre des personnes en provenance de l'urgence.

LE PLAN D'ORGANISATION DES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ 1998-2002

Une démarche ouverte et conjointe

Adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale de Laval le 17 décembre 1998, le Plan d'organisation des services sociaux et de santé 1998-2002, « Consolider c'est encore et toujours agir » aura mobilisé des dizaines de personnes au cours de la dernière année.

Dès le départ, l'élaboration de ce plan d'organisation s'est voulue une démarche de réseau, effectuée dans la transparence. On ne peut, en effet, prôner le partenariat et ne pas y recourir dans une occasion aussi importante que la conception d'un plan d'action collectif pour les années à venir.

Cet exercice de planification a évidemment commencé par le bilan détaillé du Plan d'organisation des services 1996-1998, un bilan partagé avec nos partenaires. Nous avons également tenu compte du Programme d'accès aux services en langue anglaise adopté par le conseil d'administration en 1996 et des orientations définies dans le Cadre stratégique d'intervention en matière de santé publique pour la région de Laval.

Dans le même esprit, nous nous sommes appropriés les recommandations des 300 participants au « Rendez-vous de l'automne » 1997. C'est alors que le thème central de notre plan s'est imposé : c'est la personne qui devait en être le cœur, comme elle est le cœur et la raison de notre réseau.

Plusieurs de nos partenaires nous ont ensuite aidés à tirer toutes les conséquences pratiques de ce thème et à les traduire dans des pistes d'action. Ils représentaient les organismes ou provenaient des milieux suivants :

- les comités d'usagers;
- le Forum des directeurs généraux d'établissements;
- les organismes communautaires;
- la communauté d'expression anglaise;
- les communautés culturelles;
- les médecins;
- les conseils des infirmières et infirmiers;
- les syndicats régionaux;
- les cadres de direction et les cadres intermédiaires;
- les conseils multidisciplinaires de plusieurs établissements.

Faut-il le préciser, toute cette démarche a été suivie étroitement par un comité de notre conseil d'administration. Les membres de ce comité ont ensuite agi comme commissaires lors des audiences publiques, dernière étape de notre Plan. Ainsi, la Régie régionale de Laval a reçu 38 lettres, avis ou mémoires d'organismes communautaires, d'établissements, de syndicats ou d'associations professionnelles, de partenaires du milieu scolaire ou du milieu des affaires et même de parents. Ce sont 18 d'entre eux qui se sont présentés aux audiences publiques. Les divers comités aviseurs ont aussi apporté des commentaires et plusieurs recommandations.

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à le mettre en œuvre. Si l'esprit de partenariat qui a prévalu à sa conception se poursuit lors de sa réalisation, cela ne devrait pas représenter un défi insurmontable.

POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES SOINS ET DES SERVICES AUX LAVALLOIS

Une programmation régionale des services ambulatoires

En 1998-1999, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval a soutenu une réalisation particulièrement novatrice en matière de soins et de services ambulatoires. Elle a contribué, avec la participation de nombreux professionnels et cliniciens de la région, à l'implantation de la Programmation régionale des services ambulatoires.

Médecins, infirmières et praticiens ont identifié les pathologies les plus fréquentes à Laval et ils ont proposé 88 mesures regroupées en 13 programmes cliniques visant à mieux répondre aux besoins de la population.

Les premiers services ont été offerts à la mi-novembre et graduellement d'autres services ont été implantés en janvier et en février. À la fin de mars, plus de 750 Lavallois avaient déjà bénéficié de ces nouveaux soins ambulatoires.

Le choix des premiers services à être déployés fut effectué par l'équipe de projet de la PRSA à partir des recommandations des présidents des programmes cliniques. Les priorités furent déterminées avec le souci de contribuer le plus possible à soulager la demande à l'urgence de la Cité de la Santé de Laval.

C'est ainsi que des services du programme de gériatrie et du programme système respiratoire furent implantés en premier. Dans un deuxième temps, d'autres mesures ambulatoires du programme système respiratoire furent mises en service, de même qu'en oncologie et pour le programme nerveux-musculo-squelettique.

Une des principales caractéristiques de la PRSA est la mobilisation et l'implication maximales des intervenants du réseau régional de santé. C'est dans cet esprit que chaque établissement a désigné un chargé de projet dont le rôle est de coordonner et faciliter l'implantation des services dans son milieu.

Parmi les nombreux efforts consentis pour livrer dans un temps record de nouveaux services à la population, il faut souligner la formation d'un nombre impressionnant d'intervenants. Plus de 300 personnes ont reçu un enseignement clinique ou informatique améliorant leurs habilités ou modifiant leurs façons de faire.

Une autre caractéristique exceptionnelle de la Programmation régionale des services ambulatoires est cette volonté d'assurer la continuité des soins d'un établissement à un autre. Afin de faciliter cette cohésion, la région a mis sur pied, en collaboration avec notamment la SOGIQUE, le système informatique SI-PRSA qui est une application avec le partagiciel Lotus Notes.

Ce système d'information rend possible la consultation, dans tous les établissements de Laval, des données cliniques nécessaires au plan de traitement de chaque patient inscrit à la Programmation régionale des services ambulatoires.

En plus du développement du système d'information SI-PRSA, la région de Laval deviendra le site pilote de l'expérimentation de la carte à microprocesseur dès l'automne 1999. Ce projet s'effectuera en collaboration avec la Régie d'assurance-maladie du Québec, la SOGIQUE et la firme Motus Technologies.

Le projet Carte Santé vise à optimiser les possibilités de la carte à puces qui pourrait devenir un modèle pour tout le Québec. Cette expérience constitue également la contribution du gouvernement du Québec à un projet des pays du G-7 connu sous le nom de Netlink.

Un projet complémentaire associant les médecins du secteur privé a aussi été préparé pour élargir l'expérimentation de la carte à microprocesseur. Nous sommes en attente d'une réponse du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En implantant, pour une première fois, un ensemble cohérent de services répondant aux problématiques de santé les plus prioritaires dans une perspective de réseau intégré à la grandeur d'une région, la PRSA a pris une position de chef de file en matière ambulatoire au Québec. Dans la même foulée, un Programme fonctionnel et technique (PFT) régional a été produit sans tarder en y considérant la création du Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval.

Il s'agit du premier Programme fonctionnel et technique interétablissements jamais formulé. Il repose sur un vaste scénario régional des dispensateurs de services qui détermine le rôle de chaque établissement lavallois pour chacune des 88 mesures de la Programmation régionale des services ambulatoires.

Afin de mesurer les retombées de sa Programmation régionale des services ambulatoires, la Régie régionale de Laval a obtenu une subvention de 526 995 $ du Fonds canadien d'adaptation des services de santé et des services sociaux pour l'évaluation du projet. Le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS) de l'Université de Montréal est actuellement associé à cette démarche.

LES PROGRAMMES DE MAINTIEN À DOMICILE ET D'HÉBERGEMENT EN MILIEU NON INSTITUTIONNEL

Plusieurs orientations stratégiques et priorités d'action sont venues teinter la dernière année en ce qui concerne le maintien à domicile et les services aux personnes âgées.

Ainsi, conformément aux indicateurs retenus par le ministère pour le suivi du 110 millions de dollars qu'il a investis en 1998-1999 dans les régions du Québec, nous avons versé un million de dollars pour le maintien à domicile en CLSC. Cette somme servira, entre autres, à accroître l'accessibilité des services pour l'ensemble de la clientèle dont celle issue du virage ambulatoire.

Une autre somme de 800 000 $ a servi, quant à elle, à implanter le guichet unique comme mode de coordination des services à long terme à domicile pour les personnes âgées à risque ou en perte d'autonomie et de faciliter le processus d'hébergement pour celles qui le nécessitent. Rappelons que le guichet unique a été implanté le 1er janvier 1998. En cours d'année, un financement récurrent a été consenti pour faciliter son implantation compte tenu des premiers indicateurs en termes de volume de clientèle observé. Une évaluation de l'implantation du guichet unique est en cours et nous devrions avoir un premier portrait au début de l'été 1999. Ces résultats nous permettront de procéder aux différents arrimages requis.

En terminant, comme prévu dans le plan d'organisation 1996-1998, il y a eu prise en charge par les CLSC de la clientèle lavalloise du programme « hôpital à domicile » de la Cité de la Santé de Laval depuis le début du mois d'octobre. Cette prise en charge amènera normalement, une meilleure utilisation et complémentarité des resssources.

En termes d'accessibilité des services, il faut d'abord souligner que le taux d'hébergement régional se situe en deçà des 3,5 à 4,2 lits par mille habitants visé par le ministère. Voici donc les réalisations de la dernière année dans ce secteur :

- La construction de trois nouveaux CHSLD est en cours dans notre région. Ainsi, 243 nouveaux lits seront disponibles en 1999-2000 par le biais notamment de l'Orchidée Blanche qui accueillera 128 personnes dès le mois d'avril 1999 et de deux autres CHSLD qui pourront recevoir chacun 96 personnes âgées.
- De ce fait, 159 places développées en ententes de service avec le secteur privé ont été maintenues. Ces ententes prendront fin avec l'ouverture des CHSLD au cours des prochains mois. Nous entrevoyons cependant poursuivre ce partenariat en maintenant un certain nombre de lits en ententes de service afin de répondre aux besoins des personnes âgées ou toute autre clientèle, s'il y a lieu.

Dans une optique d'améliorer l'accessibilité aux services du maintien à domicile en CLSC, mais aussi dans une perspective de mettre en place un véritable réseau de soins et de services aux personnes âgées amenant une plus grande complémentarité interétablissements, la Régie régionale de Laval a entrepris par l'intermédiaire de l'équipe de recherche en gérontologie et en gériatrie de Sherbrooke, une étude des services requis par les personnes âgées en perte d'autonomie. Il s'agit d'une évaluation clinique et une évaluation des coûts selon les différents milieux de vie des personnes âgées. Les résultats de cette étude devraient être disponibles à la fin de l'été 1999.

Les retombées prévues de cette étude sont, sommairement, les suivantes :

- Une connaissance clinique des niveaux de perte d'autonomie par milieu de vie;
- L'ajustement des différents niveaux de services (maintien à domicile, ambulatoire, hospitalier, hébergement) en conséquence et en fonction des disponibilités monétaires.

Dans un autre ordre d'idée, la Régie régionale de Laval a, à l'été 1998, actualisé une partie de la deuxième phase prévue du décloisonnement progressif des programmes en CHSLD amenant un rehaussement des heures-soins dans certains établissements de façon à leur permettre d'obtenir un taux de réponse de 72 % en termes de niveaux de soins. Deux CHSLD ont reçu chacun 250 000 $. Par ailleurs, en fin d'année, on note du côté de l'hébergement en CHSLD un léger accroissement des heures-soins nettes requises, soit 0,09 h, comparativement à l'année antérieure ce qui porte la moyenne régionale à 2,9 heures-soins.

Dans un autre secteur, un montant de 150 000 $ additionnel et récurrent a été versé à la Cité de la Santé de Laval afin de consolider les services ambulatoires en gériatrie.

L'année 1998-1999 aura aussi permis l'élaboration d'un cadre de référence sur l'approche milieu de vie. Ce cadre identifie quelques indicateurs quant à certaines dimensions telles : le résident, la famille, le personnel, les soins, les services et les programmes, l'aménagement physique, etc.

Ce cadre a été diffusé à l'ensemble des CHSLD de notre région. Au cours des prochains mois, ceux-ci ont convenu de faire entériner cette approche par leur conseil d'administration respectif et de présenter, par la suite, à la Régie régionale de Laval leur plan d'implantation du concept dans leur milieu. Nous espérons ainsi offrir à la personne âgée un milieu de vie de qualité qui corresponde davantage à ses attentes et à ses besoins.

En terminant, comme prévu dans le plan d'organisation 1996-1998, il y a eu une prise en charge par les CLSC de la clientèle lavalloise du programme « hôpital à domicile » de la Cité de la Santé de Laval depuis le début du mois d'octobre 1998. Cette prise en charge amènera normalement une meilleure utilisation et complémentarité des ressources.

POUR DES SOINS ET DES SERVICES CONTINUS ET DE QUALITÉ : LES SERVICES INFO-SANTÉ DES CLSC

Cette année, un montant de 200 000 $ sur une base annuelle a été consenti au service téléphonique Info-Santé des CLSC afin d'augmenter la performance en termes d'appels répondus, de délai de réponse et de suivi des appels notamment pour la centrale téléphonique et pour le CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval.

L'objectif était de répondre à au moins 79 % des appels totaux reçus, et ce, dans un délai moyen maximal de quatre minutes. Nous voulions faire en sorte qu'au moins 74 % des appels aient été répondus en moins de trois minutes.

Cette somme a de plus servi à d'autres mesures non récurrentes visant à assurer la meilleure qualité possible du service Info-Santé en ce qui a trait à la formation professionnelle continue, à la surveillance de l'exercice infirmier, à la coordination de la mise à jour du bottin de ressources et au monitoring des messages d'attente.

Chaque CLSC s'est vu allouer certains crédits spéciaux afin de mettre en place une mesure du Plan d'action régional pour contrer l'engorgement de l'urgence de la Cité de la Santé de Laval. Ainsi, une somme de 23 466 $ non récurrente fut octroyée aux CLSC afin d'augmenter l'accessibilité aux services téléphoniques d'Info-Santé de 20 heures à 23 heures sur semaine et de 8 heures les fins de semaine par l'ajout de personnel infirmier et de secrétariat couvrant la période d'achalandage accrue des urgences pour les mois de février et de mars. Cette mesure a permis d'augmenter l'accessibilité et de diminuer les délais d'attente dans les services d'urgence.

LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION MÉDICALE RÉGIONALE DE LAVAL

Au cours de ses quatre réunions régulières, la Commission médicale régionale a porté son attention sur l'évolution de divers dossiers dont :

- Le transfert du programme Hôpital à domicile de la Cité de la Santé de Laval vers les CLSC;
- La mise en place du « Programme québécois de dépistage du cancer du sein » dont les activités régionales ont débuté à l'automne 1998;
- La préparation de la mise en place du département régional de médecine générale;
- La participation à la consultation du Plan d'organisation de la Régie régionale de Laval pour 1999-2002, adopté en décembre 1998;
- La situation de l'urgence de la Cité de la Santé de Laval et les moyens envisagés pour y remédier;
- Le dossier des effectifs médicaux;
- L'implantation de la programmation régionale des services ambulatoires et l'organisation des services médicaux;
- La création d'un CMDP conjointement avec le Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval et la Cité de la Santé de Laval;
- L'augmentation de l'accessibilité des services chirurgicaux par la réduction des délais d'attente pour les chirurgies en orthopédie et en ophtalmologie, à la suite d'une allocation spécifique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Liste des membres de la Commission médicale régionale de Laval en date du 31 mars 1999

Dr Maurice Pilon	Président
Dr Jean-Claude Larose	Vice-président
Mme Michèle Auclair	Secrétaire
Dr André Bélanger	
Dr Wilfrid Boisvert	
Dr Guy Boutin	
Dr Maurice Gagnon	
Dr Marcel Moran	
Dr François Ranger	Directeur de la santé publique
Dr François Sarrasin	
Dr Claude Saucier	
Dr Gilles Lalonde	

LES EFFECTIFS MÉDICAUX À LAVAL

Dans le dossier des effectifs médicaux, un travail a été fait pour dresser le portrait des médecins installés à Laval et amorcer l'évaluation des besoins en effectifs médicaux, conséquemment au début des activités du Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval et de l'implantation progressive des mesures de la Programmation régionale des services ambulatoires.

La Commission médicale régionale a formé un sous-comité de travail dont le mandat était de :

- Définir et proposer un projet compatible de structure des services médicaux avec celle de la Cité de la Santé de Laval et celle qui devra être adoptée par le Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval;
- Définir et proposer une organisation médicale adaptée aux contraintes de la Programmation régionale des services ambulatoires, tout en tenant compte des attentes des instances actuelles;
- Définir et proposer un ou des modes de rémunération compatibles avec l'application de la Programmation régionale des services ambulatoires.

Les travaux de ce comité ont débuté en 1998-1999 et se poursuivront en 1999-2000.

LA SANTÉ MENTALE

Depuis janvier 1999, les personnes qui vivent des situations de crise peuvent compter sur des services 24 heures / 7 jours.

Tout d'abord, il faut mentionner la réussite d'une journée d'information et d'échanges ! Le 28 mai 1998, les membres du comité tripartite en santé mentale ont invité les organismes et les établissements à présenter leurs réalisations faites dans le cadre de l'implantation du plan régional d'organisation des services de santé mentale 1997-2001. Plus d'une centaine de personnes impliquées dans le secteur de la santé mentale ont participé à cet après-midi d'échanges.

Les grandes réalisations

• Les équipes en santé mentale dans les CLSC

L'implantation des équipes, offrant des services de base en santé mentale sur tout le territoire, a été complétée.

• Les services de crise

Un comité multisectoriel a étudié différents modèles d'organisation des services et s'est rallié à une formule. Celle-ci nous permet d'expérimenter de nouvelles façons d'offrir des services qui sont porteuses d'une vision d'avenir.

Depuis le 22 janvier 1999, la population qui vit une situation de crise psychosociale a accès à des services 24 heures / 7 jours. La population peut donc, en tout temps, téléphoner au CLSC de son territoire et recevoir de l'aide. Un intervenant peut, si cela s'avère nécessaire, se déplacer sur les lieux mêmes de la crise. Quatre places de dépannage sont aussi disponibles. Les quatre CLSC de la région, quatre organismes communautaires et une ressource de type intermédiaire sont étroitement impliqués dans l'offre de ces services.

• La réadaptation

Un groupe de travail a proposé au comité tripartite une vision commune, des principes de base sur lesquels doivent reposer l'organisation de services de réadaptation pour les personnes souffrant de troubles mentaux. Un bilan comparatif des besoins et des services disponibles est en cours. L'objectif est d'identifier les éléments qui font défaut et de prioriser les services qui doivent être développés. Même si ce bilan n'est pas complété, nous pouvons déjà affirmer que des efforts devront être consentis pour développer plus de services de suivi dans la communauté et de réinsertion au travail et que la gamme de ressources résidentielles devra être bonifiée.

La Régie régionale de Laval a réservé une somme de 100 000 $ pour supporter les services de prévention du suicide.

• Le suicide

Dans la foulée de la stratégie nationale pour contrer le suicide, un plan d'action touchant ce thème a été produit par un groupe de travail du comité tripartite. Les principaux éléments retenus par les partenaires sont :

- Donner de l'information afin que les intervenants des établissements et des organismes communautaires connaissent mieux les services déjà disponibles;
- Consolider ou développer des liens forts et continus entre les différents dispensateurs de services;
- Offrir de la formation aux intervenants sur la santé mentale et la prévention du suicide;
- Repenser les stratégies de promotion et de prévention dans la région;
- Une allocation minimale de 100 000 $ serait nécessaire.

La Régie régionale de Laval a réservé une somme de 100 000 $ pour supporter les services de prévention du suicide. Une somme de 50 000 $ a été versée à la ressource régionale-suicide pour consolider les activités de groupes d'entraide pour les jeunes endeuillés à la suite d'un suicide.

Un autre montant de 50 000 $ a été accordé à deux organismes communautaires : le Centre pour hommes opprimants et colériques (CHOC) et Suicide Action Montréal. Ces organismes expérimenteront des méthodes d'intervention qui permettront de rejoindre les hommes à haut risque de suicide.

L'ALCOOLISME ET TOXICOMANIE

Plan d'action en alcoolisme et toxicomanie 1997-2001

Le groupe de suivi du plan d'action qui réunit des représentants des principaux partenaires qui travaillent auprès de personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie (centre de réadaptation, municipalité, sécurité publique, commission scolaire), nous supporte dans l'actualisation du plan. Dans la dernière année, plusieurs mesures ont été réalisées.

• Les ententes de service

Certaines ressources spécialisées en alcoolisme et en toxicomanie, comme l'unité de désintoxication de l'Hôpital St-Luc et le Pavillon Foster qui offrent des services aux jeunes et aux adultes anglophones, ont tous deux des mandats suprarégionaux. Ces établissements offrent donc des services à l'ensemble de la population des différentes régions. Dans ce contexte, les ententes de services ne nous apparaissent pas nécessaires. Dans les faits, ces services spécialisés sont disponibles pour la population de Laval. Toutefois, il s'avère opportun de compiler annuellement les données statistiques sur la fréquentation des Lavallois dans chacun de ces services afin d'évaluer les variations de l'utilisation de ces services par les Lavallois et d'intervenir si l'accessibilité diminue au cours des ans.

• L'accès aux services médicaux

Les démarches visant l'amélioration de l'accessibilité des Lavallois toxicomanes et alcooliques à des services médicaux ont fait l'objet de rencontres avec les médecins des CLSC ainsi qu'avec d'autres médecins spécialisés en alcoolisme et autres toxicomanies. La Cité de la Santé de Laval a été approchée dans le but de vérifier leur ouverture à offrir des services médicaux auprès de ce type de clientèle. Présentement, les avenues d'un travail de partenariat se développent plus particulièrement entre les médecins des CLSC et les services de réadaptation du Centre le Maillon de Laval.

• La désintoxication

En mars 1999, un budget non récurrent a été octroyé au Centre le Maillon de Laval pour l'achat de quatre places en service de désintoxication avec hébergement et avec ou sans assistance médicale. Le Centre le Maillon de Laval est le maître d'œuvre de ces places en désintoxication et assure la continuité entre les services de désintoxication et de réadaptation.

• Le travail de rue de l'Île de Laval (TRIL)

Les trois dernières années, la Régie régionale de Laval supportait le réseau de travail de rue par le biais de quatre organismes communautaires. Le bilan de ces trois années a fait ressortir que l'intégration des travailleurs de rue dans les milieux de vie des jeunes a favorisé le dépistage et l'accompagnement d'adolescents dans leurs moments les plus difficiles. Le bilan des trois années a aussi permis de questionner l'organisation de ces services. Les responsables d'organismes communautaires jeunesse, supportés par la Corporation de développement communautaire de Laval, nous ont proposé un modèle d'organisation qui permet de poursuivre le travail auprès des jeunes, de mieux desservir tout le territoire et d'associer l'ensemble des organismes jeunesse à cette nouvelle pratique qu'est le travail de rue.

Un nouvel organisme a donc été créé au cours de la dernière année. Le Travail de rue de l'Île de Laval, dont la mission est vouée au travail de rue et dont la gestion est assumée par onze membres représentatifs des différents organismes communautaires jeunesse de la région.

La Régie régionale de Laval a versé une somme récurrente de 260 000 $ et une somme non récurrente de 20 000 $ à l'organisme Travail de rue de l'île de Laval, qui propose des services sur tout le territoire de Laval.

• Développement de nouveaux services

En juin dernier, une somme de 380 000 $ a été affectée afin de développer des services en alcoolisme et en toxicomanie aux jeunes de la région.

- La somme de 60 000 $, qui sera annualisée à 80 000 $, a été accordée à la consolidation des organismes communautaires jeunesse. Ces organismes sont reconnus comme étant des acteurs essentiels de la prévention des toxicomanies.
- Une somme annuelle de 100 000 $, soit 25 000 $ par CLSC, a été octroyée afin qu'ils développent des services de dépistage des toxicomanies auprès des jeunes des écoles secondaires. Ces services d'intervention précoce visent à freiner ou à renverser la progression de ce type de problèmes et de ses conséquences.
- Une somme annuelle de 200 000 $ a permis au Centre Le Maillon de Laval de développer des services externes de réadaptation auprès des jeunes aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

Dans un tout autre ordre d'idées, des activités intéressantes ont parsemé ce secteur d'activité. Tout d'abord une journée conférence et animation en toxicomanie a permis d'échanger, de créer des liens entre les différents réseaux dans le but de développer un langage commun face aux jeunes et à la toxicomanie. Plus de cent personnes du réseau de la santé, du milieu scolaire ainsi que des policiers ont fait de cette journée, une réussite.

L'intégration des travailleurs de rue dans les milieux de vie des jeunes a favorisé le dépistage et l'accompagnement d'adolescents dans leurs moments les plus difficiles.

Un nouvel organisme a donc été créé au cours de la dernière année.

Une somme de 380 000 $ a été affectée pour développer des services en alcoolisme et toxicomanie aux jeunes.

La jeunesse en difficulté d'adaptation

Ententes interrégionales sur l'hébergement des jeunes dans les centres jeunesse

Les régions de la Montérégie, de Montréal et de Laval sont interdépendantes pour certains services d'hébergement en centre jeunesse. Chacune souhaite atteindre une certaine autonomie et l'accès garanti à des services spécialisés demeure une priorité. Cet objectif a donné lieu, en juillet 1997, à des ententes qui doivent être révisées cette année. Des scénarios sont à l'étude actuellement et visent à rapatrier de Montréal, 38 places en milieu globalisant pour adolescents. Ce déblayage nécessaire entre les régions de Montréal et de Laval permettra par la suite l'amorce du processus de révision des ententes avec les régions de la Montérégie et aussi des Laurentides.

En juin 1998, à la suite de la révision des ententes entre Montréal et Laval, le Centre jeunesse de Laval a procédé à la transformation de 10 places en milieu sécuritaire pour filles afin de développer des services de réadaptation pour les jeunes de 6-12 ans et les jeunes mères en difficulté d'adaptation.

Une année fertile en réflexion au niveau provincial

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a fait connaître les résultats de deux groupes de travail quant aux services sociaux aux jeunes. Le premier, le « comité Lebon », a visité notre région et mentionné dans son rapport les faits suivants au sujet de Laval :

- Le Centre jeunesse de Laval exerce un bon contrôle sur ses listes d'attente en prenant les mesures appropriées, telles la mise en place d'une équipe de vérification terrain des signalements à la Direction de la protection de la jeunesse;
- Les effectifs per capita du Centre jeunesse de Laval se situent sous la moyenne provinciale;
- Les effectifs psychosociaux et de santé en milieu scolaire des CLSC sont très insuffisants : le 3e plus bas au Québec.

En regard de ses recommandations sur l'accessibilité des services, la Régie régionale de Laval a présenté au Comité Lebon un plan d'action. Ce plan vise l'analyse du taux de judiciarisation et de placement institutionnel, le renforcement des effectifs psychosociaux en CLSC et la diversification des ressources d'hébergement.

Pour donner suite à une recommandation du Comité Lebon à l'effet d'investir en amont des problèmes sociaux, nous avons distribué, en juin, 70 000 $ supplémentaires aux organismes communautaires et 330 000 $ aux CLSC pour des programmes de prévention.

Il est important de souligner que le suivi effectué par le comité Lebon et la Régie régionale de Laval démontre que le Centre jeunesse de Laval demeure en contrôle sur les listes d'attente malgré les fluctuations usuelles.

Le second comité provincial, celui dirigé par monsieur Guymond Cliche, a abordé les questions touchant l'organisation des services et les mécanismes de concertation au niveau local, régional et provincial. À sa demande, nous avons procédé à une consultation régionale sur la situation lavalloise et produit un mémoire.

Le rapport du « comité Cliche », quant à lui, a été diffusé en mars et vise par différentes mesures la promotion des services aux jeunes et à leurs familles. Un autre document provincial, le « Manuel de référence sur la protection de la jeunesse » a été lancé au Centre jeunesse de Laval au printemps dernier devant plus de 250 personnes.

Pour une complicité entre le Centre jeunesse de Laval et les CLSC de Laval

Pour développer les collaborations entre le Centre jeunesse de Laval et les CLSC, un cadre de référence provincial a été réalisé par les associations de ces établissements. Ce cadre a fait l'objet d'une adhésion et d'une appropriation par les directions générales des établissements visés. Depuis octobre, la Régie régionale de Laval, les CLSC et le Centre jeunesse de Laval se sont engagés dans une démarche d'articulation et d'intégration des services qui favorisera une meilleure accessibilité et continuité des services du réseau aux jeunes et à leur famille.

Laval a d'ailleurs été choisie comme région pilote pour les fins de la recherche provinciale sur l'implantation de ce cadre de référence.

Pour mieux comprendre l'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse

Un document vidéo a été réalisé cette année par le Centre jeunesse de Laval : « Protéger un enfant ». C'est un document éloquent qui sera très utile aux intervenants auprès des jeunes, mais tout aussi éclairant pour la population en général.

Un plan d'action jeunesse

Des travaux sont en cours pour doter notre région d'un plan d'action jeunesse en collaboration avec nos partenaires. Ces travaux portent entre autres sur une analyse des différents documents de référence existants ainsi que sur une cueillette de données sur le portrait de la jeunesse lavalloise et sur les ressources en place.

VIOLENCE CONJUGALE ET AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Cette année, le secteur de la violence conjugale a été particulièrement marqué par le lancement, à l'automne 1998, d'une campagne nationale de sensibilisation de la violence faite aux femmes. Cette vaste campagne s'adressait au public et aux jeunes de 13-14 ans. Différents médias ont été utilisés : dépliants, messages télévisés, vidéoclips et concours de musique pour les jeunes.

Au plan régional, la Régie régionale de Laval a assuré, en décembre 1998, la distribution à la population lavalloise de 125 000 dépliants. Ces dépliants furent également envoyés aux établissements et aux organismes communautaires du réseau de la santé et des services sociaux et dans d'autres réseaux. Cet outil promotionnel contient de l'information sur les différentes formes de violence faite aux femmes et sur les ressources d'aide disponibles.

La Régie régionale de Laval a assuré le financement d'un programme de formation pour les intervenants et portant sur le dépistage de la violence conjugale en CLSC. Les intervenants du CLSC des Mille-Îles ont reçu la formation nécessaire et les autres CLSC de notre territoire la recevront à l'été et à l'automne 1999.

Nous avons aussi entrepris une démarche de plan d'action dans ces deux secteurs. Cette démarche est faite en collaboration et en concertation avec les établissements et les organismes du réseau de la santé et des services sociaux et des autres réseaux impliqués en violence conjugale et en agression sexuelle.

RESSOURCES INTERMÉDIAIRES

Le réseau des ressources intermédiaires, mis en place dans les années 80, constitue un élément essentiel du continuum de services pour tous les secteurs d'activités : jeunesse, santé mentale, autisme, déficience intellectuelle et physique, personnes âgées.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux de l'époque ne reconnaissait ni ne définissait ce type de ressources. C'est en septembre 1991 que la loi leur reconnaît enfin un statut légal. De plus, au cours de l'année 1998, des modifications législatives viennent définir des balises permettant de mieux encadrer les activités d'hébergement de ces ressources, leur développement et leur financement. La mise en vigueur de ces modifications devrait se faire au cours de l'année 1999. Des travaux aux plans provincial et régional ont donc été entrepris afin d'assurer la réalisation des activités préalables : cadre de référence précisant les services dispensés, la classification, la rétribution, les modalités d'accès, etc.

L'importance du réseau des ressources intermédiaires en tant que partenaires des établissements ne fait aucun doute. Afin d'assurer une transition harmonieuse, la Régie régionale de Laval s'est associée des représentants des établissements, des organismes communautaires et des responsables de ressources intermédiaires pour la planification et la mise en place des nouvelles mesures. Ce groupe de travail régional a débuté ses travaux à l'automne 1998 et devrait les terminer lors de la mise en vigueur des dispositions législatives prévue actuellement pour l'automne 1999.

SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La Régie régionale de Laval a poursuivi son association avec les organismes communautaires de la région. Cette collaboration a permis de poursuivre le travail d'intervention au sein des communautés dans le but d'agir en amont des problèmes, de façon précoce et adaptée aux différentes problématiques ainsi qu'aux divers milieux de vie. Pour la Régie régionale de Laval, ces initiatives communautaires représentent la volonté de la collectivité de prendre en charge sa santé et son bien-être.

Le mouvement communautaire lavallois est effectivement en plein développement. À cet égard, les organismes communautaires ont été impliqués de façon majeure dans la mise en œuvre du « Plan d'organisation des services sociaux et de santé 1996-1998 ». Au cours de l'exercice financier 1998-1999, l'investissement de la Régie régionale de Laval a été de 6 172 342 $ dont 5 193 124 $ sont consacrés au secteur de la promotion et de services et 979 218 $ à celui du maintien à domicile.

Le soutien tangible de la Régie régionale de Laval a donné lieu à la création de véritables réseaux d'interventions communautaires. Ces réseaux assurent une gamme diversifiée de services communautaires autant aux personnes âgées qu'à celles vivant avec une incapacité physique ou intellectuelle, ou aux prises avec un problème de santé mentale. Les enfants, les jeunes et les familles, particulièrement vulnérables en raison de leur condition socio-économique, ont également reçu une aide d'organismes qui oeuvrent dans leur quartier.

Finalement, nous avons complété notre action par le soutien aux organismes qui interviennent dans le domaine de la violence conjugale, de l'agression sexuelle ainsi que du VIH-SIDA.

Le processus d'allocation

Pour l'année 1998-1999, 104 organismes communautaires ont déposé une demande dans le cadre du « Programme de soutien aux organismes communautaires ». De ce nombre, 80 organismes ont reçu une subvention. Les organismes qui en étaient à leur première demande ont vu leur admissibilité analysée par un comité aviseur formé de représentants des organismes communautaires et de la Régie régionale de Laval. Rappelons que l'admissibilité au programme de financement n'entraîne pas nécessairement l'octroi d'une subvention.

Dans un second temps, l'ensemble des demandes des organismes communautaires a été analysé dans la perspective du respect de la stabilité des services offerts par les organismes, des critères d'analyse et d'accréditation du programme ainsi que des priorités régionales inscrites aux cadres d'allocation adoptés par le conseil d'administration lors de la séance du 23 avril 1998.

Chacune des étapes du processus d'allocation a été placée sous la supervision du comité de la Régie régionale de Laval sur les organismes communautaires qui a le mandat de donner un avis sur les questions relatives aux organismes communautaires de la région. Ces avis sont adressés tant au conseil d'administration qu'au comité exécutif.

Finalement, la reddition de compte est effectuée annuellement. À cet effet, chaque organisme qui a reçu une subvention dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires doit nous acheminer son rapport d'activités annuel, un rapport financier dans la forme prescrite ainsi qu'une preuve de la tenue d'une assemblée générale à titre de séance publique d'information. Une mise à jour de la liste des membres des conseils d'administration complète les informations de base requises par la Régie régionale de Laval. D'autres modalités de suivi sont prévues pour les programmes de subvention subséquents.

L'INTÉGRATION SOCIALE DES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP

Les actions menées dans la dernière année visaient la mise en œuvre de certains objectifs des plans d'action régionaux pour une meilleure accessibilité aux services pour les personnes vivant des situations de handicap. Voici un aperçu de ce qui a été réalisé dans différents secteurs d'activités.

Déficience physique

Dans l'ensemble, l'objectif visé est d'augmenter l'accessibilité aux services par le biais d'une gamme plus complète et intégrée de services de réadaptation et de maintien en milieu naturel. La Régie régionale de Laval, avec ses différents partenaires, a mis en œuvre plusieurs mesures.

- Une allocation récurrente de 100 000 $ a permis de consolider la banque régionale des aides techniques à laquelle participe les quatre CLSC de la région et l'Hôpital juif de réadaptation, ce qui a permis une meilleure accessibilité à des aides techniques pour les personnes handicapées, mais également pour des personnes avec des besoins temporaires en lien avec le virage ambulatoire.
- Une allocation récurrente de 50 000 $ et une de 25 000 $ non récurrente ont permis le développement de trois places en ressources intermédiaires.
- Une allocation récurrente de 40 000 $ a permis de consolider les services d'orthophonie en milieu scolaire.
- Une allocation de 20 000 $ a augmenté les services d'orthophonie en CHSLD.
- Afin de réduire la liste d'attente, une somme récurrente de 60 000 $ a été consentie au programme de maintien à domicile pour personnes handicapées (POSILTPH).
- Une allocation non récurrente de 30 000 $ a été consentie aux CLSC afin de supporter la finalisation de l'évaluation visant l'adaptation domiciliaire de plus de 100 personnes dans le cadre du Programme d'adaptation domiciliaire.
- Finalement, un montant non récurrent de 25 000 $ a permis l'adaptation domiciliaire d'une maison offrant des services à des personnes à mobilité réduite.

80 organismes ont reçu une subvention.

Une allocation récurrente de 100 000 $ a permis de consolider la banque régionale des aides techniques.

Afin de réduire la liste d'attente, une somme récurrente de 60 000 $ a été consentie...

Déficience intellectuelle / Autisme

Le rapprochement des services vers les milieux de vie des personnes s'est poursuivi par le biais de différentes mesures. Nous avons consenti un montant récurrent de 50 000 $ afin de développer deux places en ressources de type intermédiaire pour la déficience intellectuelle et un autre montant de 70 000 $ afin de développer deux places en ressources de type intermédiaire pour les personnes autistes. Un autre montant récurrent de 60 000 $ a été alloué aux CLSC afin de réduire la liste d'attente au programme Soutien à la famille.

Finalement, un montant non récurrent de 25 000 $ a permis l'adaptation domiciliaire d'une maison offrant des services à des enfants présentant une déficience intellectuelle associée à une déficience motrice. Une allocation non récurrente de 45 000 $ a été consentie afin de poursuivre le projet pilote conjoint d'intervention en orthophonie et en ergothérapie avec le milieu scolaire.

LA SANTÉ PUBLIQUE ET LES LAVALLOIS

Quoique la Loi sur les services de santé et les services sociaux soit très explicite sur les mandats confiés aux directeurs de la santé publique des régies régionales, le champ de la santé publique est occupé par l'ensemble des acteurs concernés par la santé et dont l'action a une portée sur les déterminants de la santé. Ceci inclut des décideurs et des intervenants provenant de différents secteurs d'activités, tels que municipal, scolaire, socio-économique et autres.

Dans cette perspective le directeur de la santé publique conviait l'ensemble de ces acteurs afin de développer un cadre stratégique d'intervention en matière de santé publique. Ce dernier a été adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale de Laval en juin 1998 et y intègre les actions découlant des divers documents d'orientations stratégiques notamment les Priorités nationales de santé publique 1997-2002. On y fait le pont entre les orientations de niveau national et notre positionnement lavallois. Il aura permis de préparer la voie au Plan d'organisation des services sociaux et de santé 1998-2002. Il donne une impulsion à des actions de santé publique concertées avec nos partenaires, et ce, pour le bien-être et la santé des Lavallois.

Par ailleurs, les CLSC et les organismes communautaires sont actifs dans le champ de la santé publique et reçoivent, pour ce faire, des allocations budgétaires. Plus spécifiquement, les CLSC se voient confier des responsabilités touchant la santé maternelle et infantile, la santé dentaire, la prévention, notamment en matière de maladies infectieuses, les services en milieu scolaire et la santé au travail.

Un bilan succinct d'activités en santé publique pour 1998-1999 est livré dans le présent chapitre.

Les activités reliées à la connaissance, la surveillance et l'évaluation

L'accès au projet Infocentre a été étendu

Mise sur pied des tableaux de bord de suivi de gestion, un pas de plus vers la gestion par résultats

La Régie régionale de Laval doit s'assurer d'avoir les données sociosanitaires les plus récentes pour établir une bonne connaissance et exercer une surveillance adéquate de l'état de santé et de bien-être de la population. Elle doit donc se donner des outils pour compiler ces données, les maintenir à jour, mais surtout les rendre disponibles aux intervenants. Ainsi, cette année nous avons procédé à la mise à jour de trois banques de données, de 15 tableaux de bord d'information ainsi qu'à la mise sur pied de nos deux premiers tableaux de bord de suivi de gestion. Le premier tableau portant sur le suivi des indicateurs de la Politique québécoise de santé et de bien-être et le second sur le suivi des engagements de la Régie régionale de Laval.

Afin de rendre disponible aux professionnels les informations sociosanitaires validées, l'accès au projet Infocentre de la Régie régionale de Laval a été étendu à l'ensemble du personnel ainsi qu'aux partenaires, par le biais d'un poste de travail situé au centre de documentation de la Régie régionale de Laval. L'Infocentre permet de consulter les deux tableaux de bord de suivi de gestion ainsi que 46 tableaux de bord d'information (naissances, aide sociale, Santé Québec, décès, morbidité hospitalière, tumeurs et maladies infectieuses).

La diffusion de l'information s'est également concrétisée par la production de quatre documents. L'un portant sur le suivi des indicateurs de la Politique québécoise de santé et de bien-être; deux autres portant sur le bilan du plan d'organisation des services sociaux et de santé pour la région de Laval 1996-1998 (version complète et abrégée), tandis que le dernier présentait le rapport d'étape de l'évaluation de l'implantation du Guichet unique.

L'évaluation des programmes et des services a pris une place plus importante dans nos activités, par la mise en œuvre de quatre démarches évaluatives, soit l'implantation du Guichet unique, la participation aux clubs de marche, « le programme Au-delà-de-la-drogue » et l'implantation du service régional d'intervention de crise psychosociale. Les trois premières démarches permettront la formulation d'avis durant l'année 1999-2000.

Finalement, l'équipe en santé publique a répondu à 77 demandes ad hoc d'information, provenant autant des professionnels de la Régie régionale de Laval (40) que des partenaires régionaux (37), ce qui est une autre façon de disséminer l'information sociosanitaire que nous recueillons.

Promotion de la santé et de prévention

Le dépôt du Cadre d'intervention stratégique en santé publique ... aura permis de camper les orientations poursuivies ... incluant les orientations en matière de promotion de la santé et de prévention

Le rapport d'activités 1997-1998 plaçait les actions de promotion de la santé et de prévention sous le signe de la consolidation en ce sens qu'elles poursuivaient, pour beaucoup d'entre elles, des actions amorcées dans l'année ou les années précédentes. L'année 1998-1999 aura eu cette même approche.

Le dépôt du Cadre d'intervention stratégique en santé publique, en 1998-1999, aura permis de camper les orientations poursuivies en santé publique incluant les orientations en matière de promotion de la santé et de prévention. Deux populations ont clairement été identifiées de façon prioritaire par notre réseau, soit les enfants, les jeunes et leur famille d'une part et les personnes âgées d'autre part.

Famille-enfance-jeunesse

Dans le cadre des réallocations nationales, 330 000 $ ont été octroyés, sur une base annuelle, pour soutenir la consolidation des mesures touchant trois secteurs particuliers :

- La périnatalité : l'implantation d'une programmation harmonisée du type « Naître égaux et grandir en santé » pour mieux rejoindre les populations les plus vulnérables et garantir le meilleur départ possible à ces familles;
- La petite enfance : stimulation précoce et plus spécifiquement consolidation du programme Brindami rejoignant, par les Centres de la petite enfance et les CLSC, les jeunes de 2-3 ans présentant des risques de développer des troubles du comportement et leur famille;
- Les jeunes du milieu scolaire primaire : en augmentant le nombre d'écoles desservies par des initiatives « écoles en santé ».

En périnatalité, en plus d'amorcer l'élaboration d'une programmation destinée à soutenir les familles plus vulnérables, en concertation avec les CLSC et les organismes communautaires, la Régie régionale de Laval a contribué à l'implantation du suivi ambulatoire des femmes ayant accouché à la Cité de la Santé de Laval en soutenant l'élaboration d'indicateurs permettant d'évaluer l'implantation de ce suivi.

La fin de l'année 1998-1999 a vu la mise sur pied, par le conseil d'administration, d'un mécanisme de liaison entre la Régie régionale de Laval et les commissions scolaires de Laval de façon à faciliter l'atteinte de résultats partagés par ces deux réseaux au regard des jeunes. Outre la Régie régionale de Laval et les commissions scolaires, cette instance réunira les CLSC, le Centre jeunesse de Laval et les organismes communautaires.

Pour terminer cette année, dans le domaine Famille-enfance-jeunesse, la Régie régionale a participé à une étude provinciale sur la santé dentaire des enfants du niveau primaire en procédant à l'examen d'un échantillon total de plus de 400 enfants de classes de maternelle et de 2e année.

Enfin, la Régie régionale de Laval a collaboré à la production d'un avis provincial sur les interventions de promotion de la santé et de prévention relatives aux jeunes de 6 à 17 ans « Agir ensemble pour la santé et le bien-être des enfants et des adolescents. » Une professionelle en santé publique a présidé ce comité.

Activité physique

En 1998-1999, la priorité a été accordée à l'implantation et au développement du projet « Famille au jeu » à Laval. Quatre-vingt-quinze pour cent des activités prévues au plan d'action 1998-1999 de ce programme ont été réalisées. Les faits marquants pour 1998-1999 s'énoncent comme suit :

- formation officielle d'un comité de partenaires régionaux regroupant la Ville de Laval, la Régie régionale de Laval, la Commission scolaire de Laval, le Conseil régional de développement de Laval et les Hebdos Transcontinental;
- implication de plus de 200 organismes publics, communautaires et privés à titre de membres associés au projet;
- commandites reçues en argent et services qui se chiffrent à environ 89 200 $;
- réalisation d'une réflexion anthropologique réalisée auprès des adultes de 25 à 44 ans et des adolescents de la région de Laval et de Montréal;
- participation de 22 écoles primaires réunissant plus de 5 500 élèves et plus de 8 400 parents.

Enfin, l'ensemble du dossier « marche » fut marqué par le troisième rassemblement des marcheurs auquel plus de 300 personnes ont pris part. Nous avons effectué la distribution de 10 000 exemplaires du 3e répertoire des clubs de marche de Laval. Un nouveau club de marche a vu le jour et 16 nouveaux parcours de marche ont été documentés pour enrichir la série « Marcher et découvrir Laval ».

Lutte contre le tabagisme

Nous savons qu'il est très important de poursuivre avec énergie l'implantation du plan de lutte au tabagisme puisque des données populationnelles récentes confirment encore une tendance à la hausse du tabagisme chez les jeunes. Voici les actions entreprises cette année.

La relance du programme de soutien à la cessation tabagique avec la méthode Oxygène, dispensée dans les quatre CLSC de Laval, a connue un bon succès. Près de 100 personnes ont suivi ce programme et plus de 200 ont demandé de l'information. Environ 100 médecins ont participé aux sessions de formation visant à les outiller pour mieux soutenir leurs patients, avec le programme « Guidez vos patients vers un avenir sans fumée ».

Les médecins, dentistes et pharmaciens de la région ont reçu un document d'information sur les ressources pouvant soutenir les individus qui désirent cesser de fumer. Il s'intitule « Ça vient de s'éteindre ».

Le CLSC des Mille-Îles a rejoint, pour sa part, plus de 600 entreprises par son programme de soutien à des milieux de travail sans fumée. La Régie régionale a répondu à plus d'une cinquantaine de demandes d'information au sujet des nouvelles mesures législatives sur la protection des non-fumeurs.

Enfin, pour le volet jeunes du plan de lutte au tabac, 94 familles ont été rejointes par le programme PAGPA qui aborde différentes dimensions de l'éducation à la santé dont le tabagisme. Trente-quatre milieux, soit les écoles primaires, secondaires ou des maisons de jeunes ont participé à des projets de mobilisation contre la tabacomanie « La gang allumée… ». La dernière année a vu s'amorcer l'implantation de programmes de soutien à des écoles sans fumée.

Lutte à la pauvreté

Marquant notre participation au comité lavallois de lutte à la pauvreté, nous avons amorcé la production d'un état de situation pour mieux documenter le visage de la pauvreté à Laval. Nous avons aussi participé à un groupe de travail provincial.

La relance du programme de soutien à la cessation tabagique avec la méthode Oxygène, dispensée dans les quatre CLSC de Laval, a connu un bon succès.

Cancer du sein

Le *Programme québécois* DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN a démarré le 14 septembre 1998 sur le territoire de Laval. Ce programme s'adresse aux femmes de 50 à 69 ans ne présentant pas de symptômes de cancer du sein. Environ 39 357 femmes de 50 à 69 ans sont admissibles au programme de dépistage et peuvent ainsi obtenir tous les services offerts dans ce programme provincial.

Après seulement 7 mois d'opération, plus de 12 000 femmes ont été invitées à participer au programme de dépistage. Une relance par lettre est effectuée auprès des femmes, dix semaines après l'invitation initiale. Au 31 mars, cette relance se situait à 80,5 %. La proportion de femmes ayant passé une mammographie de dépistage, en fonction de la population admissible globale sur 2 ans, est actuellement de 12,4 %, soit 4 870 femmes. À Laval, le Centre de Radiologie Concorde et le Service de radiologie Grenet (St-Martin) agissent comme centres de dépistage désignés et la Cité de la Santé de Laval agit à titre de centre de référence pour investigation. La coordination des services s'occupe du suivi administratif de toutes les activités du programme et de la sensibilisation des femmes par des rencontres auprès de groupes de femmes ou par la publication d'un bulletin régional « Le Mammo-graphe ».

Personnes âgées

Un programme de prévention des chutes a été élaboré avec la contribution des partenaires de CLSC-CHSLD et d'organismes communautaires. Un volet prévention pour des personnes à haut risque de chuter a permis de rejoindre plusieurs personnes tandis qu'un volet « promotion de la santé » a permis de sensibiliser d'autres clients âgés au risque de chute et leur a permis d'expérimenter un programme d'exercices physiques mis au point par la FADOQ région de Laval dans le cadre de sa contribution au programme Viactive. Le nouveau programme « Parachute », quant à lui, offre une série de 10 rencontres d'exercices auxquelles sont juxtaposées des capsules abordant les principaux éléments qui permettent de réduire les risques de chutes.

Un nombre important de personnes âgées a aussi été rejoint par les autres programmes de prévention, entre autres, la promotion du bon usage des médicaments, l'aide aux personnes endeuillées, la saine alimentation et l'activité physique.

La Direction de la santé publique de la Régie régionale de Laval a produit un cadre de référence permettant de soutenir l'élaboration de volets de promotion de la santé et de prévention dans la programmation des centres d'hébergement et de soins de longue durée a été produit.

Alcoolisme et toxicomanie

La Régie régionale de Laval a coordonné avec la Commission scolaire de Laval la tournée de l'exposition itinérante du Musée de la Civilisation « Drogues, une exposition qui voyage » sur le territoire de Laval. Cette exposition a rejoint plus de 2 500 élèves de 12 à 14 ans provenant de 9 écoles du premier cycle du secondaire. Plus qu'une simple exposition, cette tournée comprenait des activités éducatives préparatoires et subséquentes à la visite des élèves. Ainsi, une quarantaine de partenaires se sont engagés dans la réalisation de cet événement, soit de la logistique, de la programmation d'activités pour les jeunes et leurs parents, de l'encadrement ou de l'animation des groupes d'élèves.

La santé environnementale à Laval

La Direction de la santé publique de la Régie régionale de Laval a continué d'assurer une disponibilité 24 heures par jour, 7 jours par semaine auprès des intervenants de première ligne en cas d'urgence. Les professionnels ont répondu à plus d'une quinzaine d'appels concernant des situations d'urgence liées à différentes problématiques telles que : exposition de vapeurs de goudron dans une école, épisodes de diarrhée et de gastro-entérite dans des résidences pour personnes âgées, intoxication au monoxyde de carbone, etc.

Plus de 175 demandes de consultation en matière de santé environnementale ont été traitées. Les principaux sujets abordés concernaient, entre autres, la qualité de l'air intérieur et les moisissures, les urgences et sinistres ainsi que les pesticides.

Quant à la problématique des inondations printanières, la Direction de la santé publique a collaboré plus intensivement aux opérations de la municipalité en raison des importants niveaux d'eau affectant les riverains lavallois. La Direction a participé aux réunions de la ville, diffusé son message sur la désinfection des résidences et a effectué le suivi des populations vulnérables (maintien à domicile, résidences pour personnes âgées, etc.) en bordure des cours d'eau.

Dans son mandat de soutien-conseil, la Direction a dispensé de l'information aux intervenants d'Info-Santé sur certaines problématiques d'actualités (inondations, mercure en milieu résidentiel, herbe à poux, etc.).

En ce qui concerne le dossier de l'amiante dans les écoles, une collaboration entre les équipes de santé environnementale, de santé au travail et du CLSC Norman-Bethune, a permis d'identifier et d'évaluer qualitativement les revêtements d'amiante dans plus de cinquante écoles. La population du milieu scolaire a été informée du risque associé à une exposition à l'amiante et de la nature de cette démarche préventive qui se fait à l'échelle de la province.

Dans le cadre des mesures d'urgence, un stagiaire appuyé par des professionnels de la santé publique a rédigé un plan d'urgence spécifique à une substance toxique peu courante utilisée en milieu industriel.

À la suite de plusieurs intoxications au monoxyde de carbone dans les endroits publics, diverses actions de sensibilisation auprès de la population et des intervenants ont eu lieu au cours de l'année. Notons par ailleurs qu'un comité regroupant différents partenaires a été formé et vise à sensibiliser les entreprises au danger du monoxyde de carbone et à faire un entretien rigoureux des appareils de combustion. Dans un autre ordre d'idées, en ce qui a trait à la problématique des pesticides, un dépliant et une brochure sur les méthodes alternatives ont été produits. Au niveau provincial, nous avons participé aux travaux du comité de santé environnemental ainsi qu'à des sous-comités sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone, sur la qualité de l'air dans les arénas et sur les urgences environnementales.

Enfin, sur le plan régional, les professionnels en santé publique ont participé aux travaux du conseil d'administration du Conseil régional en environnement de Laval. Cet organisme est voué à la protection de l'environnement et au développement durable, tout en favorisant la concertation entre les différents partenaires du milieu. Par ailleurs, nous avons collaboré, à titre de personne-ressource, aux travaux du comité aviseur de gestion environnementale du Collège Montmorency.

La santé au travail

Dans l'ensemble, nous avons rejoint cette année 233 entreprises, comptant 7 844 travailleurs. Les intervenants en santé au travail ont répondu à plus de 900 demandes d'études de poste dans le cadre du programme de maternité sans danger.

Conformément à l'entente entre la Régie régionale de Laval et la CSST, la Direction de la santé publique, de concert avec le CLSC Norman-Bethune, poursuit les activités préventives auprès des établissements et des travailleurs lavallois.

Les activités s'inscrivent dans une planification réalisée conjointement avec la Direction régionale de la CSST. La planification s'articule autour de trois axes. Outre les mandats propres à chacun des organismes, le deuxième axe regroupe les activités liées aux priorités régionales découlant des demandes du milieu ou à la suite d'observation par des intervenants d'un facteur de risque en émergence dans un secteur donné. Toutes les activités qui sont réalisées convergent vers la prise en charge du milieu et la réduction ou l'élimination à la source du facteur de risque. Nous avons retenu la problématique des pesticides dans le secteur agricole et la prévention des intoxications au monoxyde de carbone dans les ateliers mécaniques automobile. À l'instar des programmes d'intervention provinciaux, nous avons développé des indicateurs nous permettant d'évaluer l'impact des activités réalisées sur les milieux de travail.

Les priorités provinciales visées par des programmes d'intervention forment le troisième axe de la planification des activités des services de santé au travail du réseau. Ainsi le programme d'intervention pour le secteur du décapage au jet d'abrasif de même que celui sur les activités de soudage et du poudrage électrostatique se poursuivent. Les résultats de ces programmes sont suivis tant au niveau régional que provincial et nous pouvons déjà faire état des améliorations permanentes du milieu de travail.

L'unité santé au travail a été impliquée en 1998 dans le programme amiante-écoles où 53 écoles du territoire lavallois ont été visitées afin d'évaluer les flocages contenant de l'amiante. Les résultats ont été transmis aux deux commissions scolaires concernées.

La prévention et le contrôle des maladies infectieuses

Au cours de la dernière année, 1 077 demandes de consultation ont été répertoriées relativement aux maladies infectieuses. Parmi ces demandes, 83 % provenaient des intervenants du milieu et 17 % de la population.

Par ailleurs, 1 113 cas de maladies à déclaration obligatoire ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 33 % par rapport à l'année dernière. Ils se répartissent comme suit :

- 226 cas de maladies évitables par la vaccination: une éclosion de coqueluche a largement contribué à la hausse de l'ensemble des MADO;
- 308 cas de MTS, soit une légère augmentation par rapport à l'année dernière;
- 6 cas de SIDA;
- 262 cas de maladies entériques, chiffre relativement stable;
- 311 cas d'autres MADO; l'hépatite C a connu une hausse appréciable alors que l'hépatite B est en baisse, probablement en raison des programmes de vaccination.

Une éclosion de méningite à méningocoque a touché un centre de service de garde à l'enfance, entraînant la prescription de médication préventive et la vaccination d'environ 80 personnes. La vaccination contre l'hépatite B a été offerte en milieu scolaire aux étudiants de secondaire V. Tout comme le programme en 4e année, les infirmières des CLSC en ont été les maîtres d'œuvre. Les deux programmes ont touché environ 6 000 jeunes. De plus, environ 800 adolescents ont été vaccinés selon la circulaire ministérielle ciblant les groupes à risque.

Au chapitre de la gestion des produits immunisants, une politique de surveillance des pertes a été implantée à Laval dans le but de les réduire sous le seuil de l'objectif de 5 %, tel qu'il est énoncé dans les priorités nationales de la santé publique. Environ 80 000 doses de vaccins sont administrés à Laval par les vaccinateurs en cliniques médicales ou en CLSC, pour un montant en produits biologiques totalisant environ 800 000 $.

La politique de prévention et de contrôle des maladies infectieuses en milieu scolaire a été mise à jour, de concert avec les CLSC et les commissions scolaires. Quant aux allocations budgétaires destinées aux projets de promotion-prévention des MTS-SIDA, quatre projets soumis par des organismes partenaires se sont partagés une somme de 74 300 $. Un service de dépistage anonyme du VIH est aussi disponible pour l'ensemble de la population de Laval. Plusieurs activités de formation ont également été organisées pour les partenaires.

Finalement, la Direction de la santé publique de la Régie régionale de Laval a produit huit numéros du bulletin « Mission Prévention possible » distribués auprès de 800 intervenants de la santé et cinq numéros du bulletin « Passeport-Santé ». Ce bulletin est imprimé en 500 exemplaires et il est envoyé aux agences de voyage et aux professionnels de la santé.

Les stages en santé publique et la recherche

Voulant maintenir et donner une impulsion aux activités reliées à l'enseignement et à la recherche, le réseau lavallois a témoigné de la richesse de son capital d'enseignement dans le plan d'organisation adopté par le conseil d'administration en décembre 1998. Dans ce contexte, la Régie régionale de Laval est reconnue par l'Université de Montréal comme milieu de stage accrédité pour ses divers programmes de formation en santé publique.

Par ailleurs, d'autres institutions académiques reconnaissent notre milieu comme lieu de stage accrédité. Ainsi, 10 étudiants du programme pré-gradué de médecine, une résidente en santé communautaire et une étudiante à la maîtrise en santé communautaire ont complété un stage chez-nous en 1998-1999.

Les stages en santé publique et la recherche sont donc des moyens pour préparer la relève, une des actions pour concrétiser un des engagements du Plan d'organisation des services sociaux et de santé 1998-2002 de la Régie régionale de Laval.

La pratique de la santé publique faisant appel à divers champs d'expertises et à divers types de formations professionnelles, on ne s'étonne pas de retrouver en nos murs les praticiens de demain qui proviennent des différentes disciplines de la santé et des services sociaux. Les stagiaires vivent une expérience qui les fait cheminer de la théorie à la pratique et en retour ceux qui les encadrent profitent de l'impulsion pour améliorer la qualité de la pratique. Cette collaboration profite mutuellement au réseau de la santé et des services sociaux et au monde universitaire. Il est bien connu qu'être un milieu d'enseignement est un facteur contributif à la recherche d'excellence, d'innovation et de maintien de la compétence.

Cette année, les stages en santé publique et la recherche : des moyens pour préparer la relève, une des actions pour concrétiser un des engagements du plan d'organisation 1998-2002

Dans le cadre des ententes entre la Régie régionale de Laval et les universités, plusieurs projets de recherche ont eu lieu au cours de la présente année. Il faut noter, entre autres, le partenariat avec le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention. Après trois ans d'opération, cette alliance porte ses fruits par une foule d'activités de recherche et de diffusion des résultats sur les problématiques ancrées sur la réalité de notre réseau. Une demande de renouvellement du financement d'équipe Régie-Grasp a été déposée en cours d'année aux organismes subventionnaires afin de maintenir ces activités au bénéfice de la région.

L'ensemble des établissements lavallois a reçu et traité 345 plaintes pour l'année 1998-1999.

POUR DES RELATIONS AVEC LE RÉSEAU ET LA POPULATION

À l'écoute des usagers

La Régie régionale de Laval a la responsabilité d'informer le ministère de la Santé et des Services sociaux des plaintes reçues à l'égard des établissements du réseau de la santé et des services sociaux. L'ensemble des établissements lavallois a reçu et traité 345 plaintes pour l'année 1998-1999.

Pour sa part, la Régie régionale de Laval a reçu 22 plaintes en première instance et 19 plaintes en deuxième instance pour des services rendus par les établissements, les organismes du réseau et les ressources de type familial. À ce nombre, s'ajoutent 16 plaintes touchant des résidences privées de type chambres et pensions. Il y a eu 229 demandes de type interventions-assistance qui ont nécessité un accompagnement des personnes ou une démarche auprès des ressources appropriées.

Le contrôle de la qualité des services

Nous avons également la responsabilité de contrôler la qualité des services et d'assurer l'émission des permis pour les établissements publics, privés conventionnés et privés non conventionnés.

Dans le cadre de nos responsabilités, nous avons effectué des visites dans deux résidences sans permis et à la suite des interventions, des relocalisations de la clientèle dans le réseau des CHSLD ont été demandées.

Le programme Roses d'or

La Régie régionale de Laval appuie et participe activement au Programme Roses d'or.

De plus en plus, les résidences privées sans permis accueillant une clientèle âgée autonome ou en légère perte d'autonomie jouent un rôle important dans la gamme de ressources pour cette clientèle. La Régie régionale de Laval s'est associée à la Fédération de l'Âge d'Or du Québec pour assurer un soutien à ses résidences et une qualité de vie pour ses résidents. La FADOQ-région de Laval a adhéré au programme Roses d'or et, en novembre 1998, 23 dirigeants de résidences ont accepté de participer à une double appréciation pour valider le programme. Les résultats ont été analysés par une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke et la grille d'appréciation s'est avérée efficace.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval appuie et participe activement au programme Roses d'or. Deux jours par semaine, une professionnelle du Secrétariat général se rend disponible pour coordonner les activités du programme.

La FADOQ-région de Laval a pour objectif d'apprécier le plus grand nombre de résidences sur le territoire et de publier un bottin à l'automne 1999 qui permettra aux aînés, aux intervenants et aux citoyens de mieux connaître les services disponibles dans les résidences répertoriées ayant obtenu une ou deux roses d'or. Le même exercice se répétera aux deux ans.

BIEN INFORMER ET SAVOIR ÉCOUTER

Un autre bulletin « Synergie » est envoyé à plus de 1 000 exemplaires et fait état des dossiers importants

Le secteur des communications de la Régie régionale de Laval a accentué, en 1998-1999, ses activités d'information auprès de la population et son rôle conseil au sein du réseau de la santé et des services sociaux lavallois. En effet, au cours de la dernière année plus de quarante-cinq communiqués de presse, dont une quinzaine pour la Direction de la santé publique, ont été émis et une quinzaine de rencontres de presse, avec les médias locaux et souvent nationaux, ont été organisées.

Les décisions du conseil d'administration ont été systématiquement annoncées dans un bulletin intitulé «La Régie régionale en Bref » et distribué à plus de 200 personnes du réseau de la santé et des services sociaux lavallois. Un autre bulletin, « Synergie », est envoyé à plus de 1 000 exemplaires et fait état des dossiers importants et événements qui méritent d'être soulignés tels : les colloques organisés par les professionnels de la Régie régionale de Laval, les visites ministérielles, les lancements, le suivi de différents dossiers, sans oublier le mot de la directrice générale.

Par ailleurs, le secteur des communications a accompagné le directeur de la santé publique dans sa responsabilité d'informer la population sur les risques à la santé. Des lettres destinées aux parents, aux éducateurs ou à des résidants ainsi que des avis publics dans les journaux locaux ont permis de sensibiliser la population, entre autres, aux dangers du monoxyde de carbone, aux méfaits du tabac, à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, etc. L'amiante dans les écoles, un dossier très important, a été travaillé en collaboration avec la Commission scolaire de Laval.

Le secteur des communications a appuyé la Direction des programmes dans la diffusion et l'organisation de différents événements : le lancement du manuel de référence sur la protection de la jeunesse, le lancement du service de crise en santé mentale, le prodrome et détection précoce des psychoses.

Devant l'ampleur du phénomène des troubles du déficit de l'attention chez les enfants, mieux connu sous le terme de l'hyperactivité, notre région s'est intéressée, en collaboration avec de nombreux partenaires lavallois, à mieux comprendre l'organisation actuelle des services pour ce problème. Une conférence de presse a attiré les médias régionaux et nationaux et a fait couler beaucoup d'encre.

Ainsi, au cours de l'année 1998-1999, des dépliants sur les ressources pour arrêter de fumer, sur le Programme québécois du dépistage du cancer du sein, sur le programme Famille au jeu, sur le Service régional de crise, sur les services aux handicapés, ont été produits.

Le secteur des communications a également été appelé à élaborer et à mettre en place des stratégies de communication lors d'événements impliquant la santé ou le bien-être des personnes, notamment sur L'Adaptation à l'an 2000, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein et Famille au jeu.

Un rôle conseil a été joué, en cours d'année, auprès de certains établissements et organismes communautaires, à leur demande, lors de situations médiatisées ou lors d'organisations d'événements de presse. Les professionnels des communications de la Régie régionale de Laval ont, de plus, agi comme personne conseil sur des dossiers de communication provinciaux. Le Secrétariat général a également offert une journée de formation en techniques de communications aux organismes communautaires lavallois.

La Régie régionale de Laval s'implique auprès des communautés culturelles

C'est au cours de la dernière année que la Régie régionale de Laval a élaboré sa politique au sujet de l'accessibilité aux services des personnes issues des communautés culturelles de son territoire. L'application de ces nouvelles orientations sera sous la responsabilité de chacun des professionnels de la Régie régionale de Laval. Pour ce faire, une formation a été offerte aux cadres et aux professionnels. Intitulée « L'approche clientèle dans un contexte interculturel », elle aura permis aux participants de s'engager dans ce nouveau processus avec tous les éléments nécessaires.

Parallèlement, la Régie régionale de Laval a continué de soutenir et de coordonner différents projets de formation sur son territoire. Le personnel des établissements du réseau et les membres de regroupements et d'associations lavalloises ont pu en profiter. De plus, il est important de souligner que les établissements ont identifié des répondants qui auront la tâche d'assister la Régie régionale de Laval dans l'analyse des besoins en formation et des projets tels que la possibilité de mettre sur pied une banque d'interprètes régionale.

L'accessibilité aux services en langue anglaise

Cette année, le comité aviseur, qui travaille sur ce dossier, a suivi les démarches de révision du Programme d'accès aux services en langue anglaise. Cette révision permettra d'émettre un avis au conseil d'administration de la Régie régionale de Laval. Lors de la préparation du Plan d'organisation des services sociaux et de santé 1999-2002, le comité aviseur a été consulté dès le début du processus. Par ailleurs, des efforts accrus ont été faits afin d'assurer la traduction anglaise des documents d'information publiés sur les services qu'offre le réseau. Ces documents sont produits par la Régie régionale de Laval et destinés aux utilisateurs de services.

Des efforts accrus ont été faits afin d'assurer la traduction anglaise des documents d'information publiés sur les services qu'offre le réseau.

Une politique adoptée par la Régie régionale de Laval favorisera la décentralisation de la responsabilité d'assurer l'accessibilité aux services en anglais pour les personnes d'expression anglaise de notre territoire, auprès de l'ensemble des professionnels de la Régie régionale.

LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES ET INFORMATIONNELLES

La Régie régionale de Laval a également pour mandat la répartition et le contrôle des budgets des établissements, la coordination et la préparation des rapports financiers périodiques et annuels ainsi que ceux qui sont requis par les différentes instances, telles que le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Commission de la santé et la sécurité du travail. Elle a des responsabilités en matière de gestion et de planification des ressources humaines, matérielles et informationnelles du réseau.

Ainsi, tout en gérant un budget de plus de 7 millions de dollars, la Régie régionale de Laval a vu, en 1998-1999, à l'affectation et au contrôle de près de 19 millions de dollars en fonds affectés et en fonds d'activités régionalisés. De plus, elle a exercé un suivi des dépenses des établissements du réseau lavallois qui totalisent près de 271,9 millions de dollars, incluant les autres sources de revenus.

En 1998-1999, la région a dû réaliser encore des efforts budgétaires de 4,6 millions, soit 1 164 569 $ pour la réduction des coûts de la main d'œuvre et une somme approximative de 3 497 000 $ pour le non-financement. Quoique l'effort fut beaucoup moindre que l'an dernier, il n'en demeure pas moins que notre réseau déjà saturé a eu beaucoup de difficulté à résorber cet effort supplémentaire.

Il en résulte que le déficit régional est passé de 444 000 $ en 1997-1998 pour atteindre 6,5 millions de dollars en 1998-1999. Ce déficit sera résorbé en partie par les avoirs propres des établissements, et le résiduel, par l'engagement gouvernemental de rembourser les déficits au 31 mars 1999.

Par ailleurs, dans le cadre des réallocations allouées par le ministère, la région lavalloise a bénéficié d'une somme de 1 960 351 $ pour la consolidation des services de première ligne, 2 M $ pour le rattrapage-régions en manque de ressources et 1 200 000 $ pour la mise en place du Programme régional des services ambulatoires (PRSA).

Budget 1998 1999 par catégories d'établissements

Centres hospitaliers	121 528 617 $
Centres locaux de services communautaires	39 613 489 $
Centres d'hébergement et de soins de longue durée publics	29 495 894 $
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle public	18 916 997 $
Centre jeunesse	38 969 989 $
Centres d'hébergement et de soins de longue durée privés conventionnés	22 861 932 $
	271 386 918 $

Ressources informationnelles

L'inforoute de la santé et le Réseau de Télécommunication de la Santé et des Services Sociaux (RTSS) ont vu le jour dans notre région au début de l'année 1999 et s'implantent graduellement dans les établissements de santé de Laval depuis cette période. Cette opération devrait se terminer à la fin de septembre 1999. L'installation de l'inforoute de la santé et la mise en place du Technocentre régional de Laval permettront aux établissements de communiquer et d'échanger plus rapidement l'information avec le réseau de la santé et des services sociaux. La façon de développer et de déployer de nouvelles applications est, bien sûr, influencée par l'arrivée du RTSS considérant toutes les possibilités offertes par ce réseau.

En cours d'année, le Technocentre régional de Laval a été mis en place et déjà quelques personnes y sont engagées. Ce technocentre contribue actuellement au déploiement et au support technique du RTSS, du logiciel de courrier électronique Lotus Notes, du logiciel SI_PRSA, et d'intégration CLSC. Il est évident que d'autres logiciels viendront s'ajouter à ceux que nous avons déjà. Nous pensons entre autres à SICHELD et Héma-vigilance. Malgré tout le travail effectué au cours de la dernière année, le mandat du Technocentre reste tout de même à être précisé.

L'année 1998-1999 aura aussi été axée sur le passage à l'an 2000. Beaucoup d'efforts ont été déployés en ce sens et seront maintenus jusqu'au nouveau millénaire.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Régie régionale de Laval a, par le biais de son service régional de la main-d'œuvre, procédé au replacement du personnel bénéficiant de la sécurité d'emploi. Ainsi, sur 17 personnes inscrites au service régional de la main-d'œuvre, 12 ont été replacées soit à l'établissement d'origine dans notre région ou hors-région. Les établissements lavallois ont accueilli sept salariés sécuritaires provenant d'autres régions du Québec. La Régie régionale de Laval disposait en 1998-1999 d'un budget de 183 857 $. Ce montant a été versé aux établissements afin de les aider à supporter le paiement des indemnités de sécurité et de stabilité d'emploi.

Par ailleurs, nous avons reçu 716 requêtes (502 cliniques et 214 non cliniques) de personnel pour combler autant de postes vacants.

La formation en soutien au plan d'organisation
Formation à l'intervention de crise

La formation se voulait une condition essentielle au succès de la mise en place du nouveau Service régional de crise pour adultes de Laval. Ainsi, en janvier 1999, douze réceptionnistes des CLSC de la région suivaient une formation afin d'être habiliter à qualifier les appels nécessitant une intervention en situation de crise. De plus, treize intervenantes de ce service provenant des CLSC et des organismes communautaires étaient formées à l'intervention de crise. L'appréciation globale [illegible] cette formation fut de 92 %.

Le dépistage systématique de la violence conjugale

L'engagement du réseau contre la violence conjugale et l'agression sexuelle dont les femmes sont victimes passe également par la formation. La Régie régionale de Laval a donc octroyé une somme non récurrente de 5 000 $ par CLSC afin d'assurer la formation de l'ensemble du personnel des CLSC de Laval sur le dépistage systématique de la violence conjugale. Le CLSC des Mille-Îles partait le bal en offrant cette formation en mars 1999.

Le programme de gestion d'organismes à but non lucratif

La Direction des ressources humaines contribue au développement des ressources humaines de ses partenaires communautaires. Ainsi, la formation sur mesure « Programme court de gestion d'organismes sans but lucratif » se veut un outil d'organisation et de développement mis à leur disposition. Ce programme a une durée de 135 heures et est réparti sur trois semestres. Vingt-deux gestionnaires d'organismes communautaires de Laval se sont prévalus du premier cours de 45 heures sur la « Gestion des ressources humaines en O.S.B.L. ». Cette formation fut rendue possible grâce à une collaboration étroite entre la Corporation de développement communautaire de Laval, l'Université du Québec à Montréal (section Laval) et la Régie régionale de Laval.

La formation en soutien à la santé publique

La gestion du mercure

En mars 1999, quatre personnes intervenantes de la région de Laval se sont prévalues de la possibilité de participer à la formation sur « la gestion du mercure dans les établissements de santé ».

La problématique du sida

Quant à cette problématique, la Régie régionale de Laval rendait disponible en septembre 1998 une formation d'une journée sur l'approche de réduction des méfaits liés à l'usage des drogues. Quinze intervenantes y ont participé. En janvier 1999, quinze intervenants de Laval ont assisté à la formation sur les jeunes en difficulté et la prévention du sida.

Enfin, une formation permettant aux individus oeuvrant auprès des personnes homosexuelles d'intervenir efficacement auprès d'elles, notamment en ce qui a trait à la prévention et au traitement du VIH/Sida fut offerte en mars 1999.

La formation en soutien à la PRSA

En gériatrie et oncologie

En gériatrie, une formation a eu lieu afin de soutenir la mesure du suivi systématique à domicile pour la clientèle avec démence et une équipe multidisciplinaire a été formée sur les soins et les services à domicile. Deux-cent cinquante intervenants ont été rejoints.

En oncologie, c'est en février 1999 qu'une formation s'est déroulée afin de soutenir la mesure du suivi systématique de l'épisode chirurgical pour le cancer du sein.

Le système respiratoire

En novembre 1998, trois intervenants de la Cité de la Santé de Laval ont reçu une formation pour les activités diagnostiques et thérapeutiques pour la clientèle souffrant d'anomalies respiratoires nocturnes.

De plus, une formation sur le suivi systématique pour la clientèle atteinte d'une maladie pulmonaire obstructive chronique a été donnée à six inhalothérapeutes et à cinquante infirmières. Cette formation avait pour but d'intensifier un travail en partenariat, d'harmoniser les pratiques professionnelles et de se donner des outils communs.

La formation sur le système informatique de la PRSA

Pour chaque mesure, des agents multiplicateurs nommés par les établissements ont été formés. Par la suite, ces derniers ont la responsabilité de former les intervenants de leur établissement. Jusqu'à ce jour, 391 personnes intervenantes ont été formées sur le SI-PRSA.

Les ressources humaines internes

Soucieuse de son personnel, la Régie régionale de Laval s'est efforcée de lui offrir des activités de développement lui permettant de s'adapter plus facilement aux réalités du travail en changement perpétuel.

Ainsi, afin de faciliter l'intégration des différents aspects d'un même dossier et la coordination de ses différents acteurs, nous avons introduit comme façon de faire la gestion de projet.

À cette fin, 53 membres du personnel professionnel et d'encadrement ont suivi une formation de trois jours. Suivait, en janvier 1999, la diffusion d'une journée de sensibilisation à la gestion de projet pour tous les autres membres du personnel. Le transfert des acquis dans cette nouvelle façon de faire est assuré par du « coaching » professionnel et par la mise en place d'un comité de pilotage. De plus, deux personnes ont été formées au logiciel MS Project afin de soutenir cette nouvelle approche.

Investissement au développement

Personnel d'encadrement

En ce qui a trait à la formation du personnel d'encadrement, le ministère de la Santé et des Services sociaux a attribué à la région de Laval, un montant de 56 794 $, soit le même montant que l'année dernière. Cette enveloppe budgétaire autorisée dans le cadre des politiques nationales et régionales du développement du personnel d'encadrement a été répartie au prorata du nombre de cadres de chaque établissement. De plus, en mars 1999, nous réactivions le comité régional de développement du personnel d'encadrement qui est à élaborer un programme de développement dont la réalisation débutera à l'automne 1999.

Personnel infirmier et autres

En ce qui a trait au budget conventionné de développement des ressources humaines et de la formation en cours d'emploi du personnel infirmier, le MSSS a autorisé une enveloppe régionale de crédits de l'ordre de 190 000 $, et ce, conformément aux modalités prévues aux conventions collectives en vigueur. La Régie régionale de Laval a procédé à la répartition du budget entre les différents établissements.

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LAVAL SON ORGANISATION INTERNE

Au plan administratif, la Régie régionale de Laval est composée, en plus de la direction générale, de quatre directions et un secrétariat général qui ont des mandats complémentaires.

La Direction générale

Cette direction, formée de la directrice générale et d'une secrétaire de direction, doit assurer l'administration et le fonctionnement de la Régie régionale de Laval dans le cadre de ses règlements et, à cette fin, gérer les activités et les ressources de celle-ci. Elle doit, de plus, veiller à l'exécution des décisions du conseil d'administration.

Le Secrétariat général

Le Secrétariat général offre un soutien au conseil d'administration et à ses instances ainsi qu'à l'organisation interne de la Régie régionale. Le traitement des plaintes, le contrôle de la qualité des services et l'émission des permis font partie de ses attributions. Le Secrétariat général est également responsable des communications internes et externes, du programme d'accès aux services pour les personnes d'expression anglaise et pour les membres des communautés culturelles ainsi que du centre documentaire et de la gestion documentaire.

De plus, la responsabilité des élections des membres des conseils d'administration des établissements lui incombe ainsi que celle de la mise sur pied de comités d'usagers. La réception, la reprographie et la messagerie font aussi partie de ce secteur.

Enfin, le Secrétariat général coordonne la préparation et le suivi des séances du conseil d'administration et du comité exécutif. Il assure la coordination de rapports stratégiques avec les instances ministérielles, tels les états de situation, les demandes d'information et autres avis. Le Secrétariat général coordonne également les services juridiques et assure le respect de diverses lois ayant trait à l'accès à l'information et aux archives.

Le traitement des plaintes, le contrôle de la qualité des services, la préparation, les suivis du conseil d'administration font partie de ses attributions.

La Direction des programmes

La Direction des programmes voit à la planification et à l'organisation des services dans les différents champs d'activités, soit la santé physique, l'intégration sociale, l'adaptation sociale et la santé mentale. Elle veille à la coordination des services et à l'approbation des ententes de services en assurant une complémentarité entre les dispensateurs de soins et de services.

Cette direction recommande, en collaboration avec la Direction des services administratifs et la Direction de la santé publique, les allocations budgétaires aux établissements et aux organismes communautaires pour divers projets. La Direction des programmes gère également les mécanismes d'accès et l'évaluation des programmes.

Cette direction est responsable de l'organisation des services et recommande... les allocations budgétaires aux établissements et aux organismes communautaires pour divers projets.

Cette direction offre un soutien, par son expertise financière, dans l'analyse des projets en provenance du réseau.

La Direction des services administratifs

La Direction des services administratifs veille à la budgétisation des établissements et des organismes communautaires en concertation avec les autres directions de la Régie régionale de Laval. Elle procède à l'analyse et au suivi budgétaire ainsi qu'à l'analyse des plans d'équilibre budgétaire des établissements et des organismes communautaires.

Cette direction offre un soutien, par son expertise financière, dans l'analyse des projets en provenance du réseau. Elle gère les ressources matérielles, financières et informationnelles de la Régie régionale de Laval et du réseau.

La Direction des ressources humaines

Soucieuse d'assumer pleinement toutes les facettes des mandats concernant le personnel de la Régie régionale et du réseau, celle-ci a créé une Direction des ressources humaines.

C'est sur la toile de fond des objectifs du Plan d'organisation des services sociaux et de santé 1998-2002 et des orientations ministérielles que la direction exercera ses fonctions reliées aux mandats internes de la Régie régionale de Laval ainsi que celles reliées au personnel du réseau.

La Direction de la santé publique

La Direction de la santé publique a la responsabilité de la protection de la santé ainsi que de la connaissance et de la surveillance de l'état de santé de la population. Elle doit fournir l'expertise en prévention et en promotion de la santé et du bien-être, et elle doit informer la population de l'état de santé général des Lavallois. De plus, le directeur de la santé publique doit informer la ministre de la Santé et des Services sociaux de toute situation mettant en danger la santé publique.

Le directeur de la santé publique doit informer le ministre de la Santé et des Services sociaux de toute situation mettant en danger la santé publique.

La Direction de la santé publique voit également à la coordination des efforts régionaux reliés à la santé publique. Finalement, elle s'assure du développement d'indicateurs de santé et de bien-être et de l'évaluation de l'impact des services sur l'état de la santé de la population, et ce, en collaboration avec la Direction des programmes.

Les effectifs de la Régie régionale de Laval

La Régie régionale de Laval comptait, au 31 mars 1999, 89 employés, incluant le personnel régulier, occasionnel et contractuel, auxquels s'ajoutent les effectifs médicaux de la Direction de la santé publique, qui sont rémunérés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Ils sont au nombre de 18, et nous comptons parmi eux un dentiste.

Parmi les employés, six occupaient des postes de directeurs et sept des postes de cadres intermédiaires, dont un à un niveau conseil.

Effectifs de la Régie régionale de Laval	1998-1999	1997-1998
Directrice générale	1	1
Cadres supérieurs à temps complet :	5	4
Cadres intermédiaires à temps complet :	7	6
Cadres en stabilité d'emploi :	2	3
Employés réguliers à temps complet :	55	47
Employés réguliers à temps complet temporaires :	19	13
Employés en sécurité d'emploi :	1	1
Les occasionnels :		
Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice :	3835,65	3739,5
Équivalents temps complet :	2,10	2,05

La Régie régionale de Laval comptait, au 31 mars 1999, 89 employés

LES IMMOBILISATIONS ET LES ACQUISITIONS D'ÉQUIPEMENTS

Les centres hospitaliers

En 1998-1999, la Cité de la Santé de Laval a reçu une somme de 150 000 $ pour la deuxième phase d'un projet de 600 000 $ afin de procéder à la réparation de la fenestration. Ces sommes provenaient de l'enveloppe décentralisée du maintien des actifs. De plus, des montants de 255 032 $ ont été octroyés pour l'achat d'équipements ordinaires et 221 600 $ ont servi à l'acquisition d'équipements médicaux spécialisés.

La Régie régionale de Laval a également alloué une somme de 1 055 000 $ pour l'achat et l'installation de deux caméras de médecine nucléaire.

Pour sa part, l'Hôpital juif de réadaptation s'est vu allouer un montant de 85 626 $ pour l'achat d'équipements ordinaires et 38 100 $ pour des équipements médicaux spécialisés. La Régie régionale de Laval a également octroyé une somme de 70 000 $ pour la première phase d'un projet de modernisation des ascenseurs et dans le cadre des équipements de haute technologie, un montant de 84 000 $ a été accordé pour un système d'évaluation et de réadaptation au service d'ergothérapie.

Les centres d'hébergement et de soins de longue durée publics (CHSLD) et les centres locaux de services communautaires (CLSC)

Les travaux de réaménagement initiés, en janvier 1998, aux CHSLD de Laval (résidence Fernand-Larocque) se sont terminés au printemps 1999. Ce CHSLD s'est vu octroyer une somme de 54 500 $ pour l'ajout de circuits électriques dans les chambres et une somme de 40 612 $ pour l'achat d'équipements ordinaires.

Le Centre de séjour Laval a reçu la somme de 32 600 $ pour l'acquisition et l'installation de laveuses et de sécheuses sur les unités de soins et de 21 800 $ pour un bain surélevé. Des équipements ont aussi été acquis pour rajeunir son parc de lits à manivelle (42 700 $). Enfin, une somme de 46 647 $ a été attribuée pour l'achat d'équipements ordinaires et de mobilier.

CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval

Le CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval s'est vu autoriser un projet de 15 421 855 $ pour la construction d'un CHSLD de 96 lits et des travaux d'agrandissement et de rénovations du CLSC dont 2 125 885 $ serait financé par le CLSC-CHSLD Ste-Rose de Laval à même les économies de location d'espace. Les travaux devraient être terminés en janvier 2000. L'établissement a aussi reçu une somme 51 617 $ pour l'achat d'équipements ordinaires et une somme de 45 500 $ pour l'acquisition d'une génératrice.

CLSC-CHSLD du Marigot

Le CLSC-CHSLD du Marigot a, lui aussi, été autorisé à réaliser un projet de construction permettant l'ajout de 96 lits de longue durée et de travaux d'agrandissement au CLSC pour un coût global de 13 678 238 $ dont 1 172 495 $ sont financés par l'établissement à même les économies de location d'espace. Les travaux devraient être terminés en août 1999.

La Régie régionale de Laval a également alloué une somme de 1 055 000 $ pour l'achat et l'installation de deux caméras de médecine nucléaire

L'établissement a aussi obtenu la somme de 37 559 $ pour l'achat d'équipements ordinaires. Il a bénéficié d'une subvention de 35 700 $ pour moderniser ces équipements domestiques, 7 000 $ pour une génératrice d'appoint et 21 000 $ pour des équipements adaptés à la clientèle du CHSLD. Enfin, un montant de 47 000 $ lui a été accordé pour réaliser un projet d'économie d'énergie, 53 200 $ pour des travaux de sécurité-hygiène et 8 800 $ pour améliorer l'accès à la clientèle des personnes handicapées.

CLSC des Mille-Îles

La Régie régionale de Laval a accordé à cet établissement un montant de 10 721 $ pour l'achat d'équipements ordinaires.

CLSC Norman-Bethune

Un montant de 1 519 000 $ a été accordé au CLSC Norman-Bethune pour réaliser des travaux de réaménagement au bâtiment principal du CLSC . Ceux-ci devraient être terminés à la fin du mois de juillet 1999. Le CLSC a aussi reçu une somme de 23 735 $ pour l'achat d'équipements ordinaires et 20 000 $ pour réaliser des travaux de sécurité.

Les centres d'hébergement et de soins de longue durée privés conventionnés

Un montant de 13 007 249 $ a été autorisé pour réaliser la construction d'un nouveau CHSLD privé conventionné de 128 lits « L'Orchidée Blanche » regroupant la Résidence Marois et la Résidence Marie-Christine. Les travaux devraient être complétés en avril 1999.

Un montant de 13 007 249 $ a été autorisé pour réaliser la construction d'un nouveau CHSLD de 128 lits privé conventionné

Le Centre jeunesse de Laval

La Régie régionale de Laval a attribué une subvention de 75 000 $ pour le remplacement d'un ascenseur dans le bâtiment Notre-Dame et une somme de 115 304 $ pour le renouvellement d'équipements ordinaires.

Le Centre de réadaptation Normand-Laramée

Le Centre de réadaptation Normand-Laramée a bénéficié d'une somme de 28 500 $ pour réaliser un projet d'économie d'énergie et 61 000 $ pour des travaux de vétusté (toiture) et 35 000 $ pour des travaux de sécurité-hygiène. Il a également acquis des équipements (15 450 $) pour améliorer le confort de ses clients et une autre somme de 43 097 $ a permis l'achat d'équipements ordinaires.

RAPPORT DES ÉTABLISSEMENTS

1998-1999

Comptables agréés
Société en nom collectif
Membre du réseau
Grant Thornton International

Raymond Chabot Grant Thornton

Aux membres du conseil d'administration
de Régie Régionale de la santé
et des services sociaux de Laval

Les renseignements financiers figurant aux tableaux 1 à 5 sont extraits des états financiers contenus dans le rapport financier annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval au 31 mars 1999 sur lesquels nous avons exprimé, le 9 juin 1999, une opinion sans réserve.

Pour mieux comprendre la situation financière de la Régie et les résultats de ses opérations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière des états financiers contenus dans le rapport financier annuel vérifié.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Laval
Le 4 août 1999

1200, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 200
Laval (Québec) H7S 2E4
Téléphone : (514) 382-0270
Télécopieur : (450) 663-8001

Tableau 1
Résultats des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1999

	ACTIVITÉS PRINCIPALES		* ACTIVITÉS ACCESSOIRES		ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	
	98-99 $	97-98 $	98-99 $	97-98 $	98-99 $	97-98 $
REVENUS						
Subventions MSSS	4 590 802	4 637 106	100 837	----	----	----
Revenus des établissements	----	----	----	----	791 472	680 420
Revenus d'intérêts	84 694	40 462	13 189	6 449	179 172	165 246
Contributions	73 347	----	----	----	----	----
Autres revenus	1 179 213	752 709	1 639 954	1 136 108	646 448	362 550
TOTAL DES REVENUS	5 928 056	5 430 277	1 753 980	1 142 557	1 617 092	1 208 216
	98-99 $	97-98 $	98-99 $	97-98 $	98-99 $	97-98 $
DÉPENSES						
Salaires et avantages sociaux	3 700 407	3 505 372	504 546	196 058	74 102	202 531
Charges sociales	382 920	339 958	56 032	24 341	8 304	21 832
Frais de déplacement	60 081	45 324	8 379	3 449	73 304	7 568
Services achetés	643 213	340 766	287 630	184 346	333 341	300 672
Communication (1)	223 099	183 028	16 207	26 000	29 393	5 773
Loyer	376 415	415 694	15 682	17 210	24 414	----
Location d'équipement	9 797	9 963	581	----	6 813	6 433
Fournitures de bureau	126 961	55 230	38 249	10 810	10 363	9 251
Autres frais (2)	327 014	227 112	826 246	709 378	972 376	416 475
Immobilisations et équipements	78 149	255 199	428	2 107		8 965
TOTAL DES DÉPENSES	5 928 056	5 377 646	1 753 980	1 173 699	1 532 410	979 500
	98-99 $	97-98 $	98-99 $	97-98 $	98-99 $	97-98 $
RÉSULTATS						
Excédent des revenus < des dépenses > sur les dépenses < sur les revenus > de l'exercice	0	52 631		(31 142)	84 682	228 716

* Nous appelons « activités accessoires» les activités complémentaires.

(1) Incluant les frais de téléphonie, réception et autres.

(2) Incluant les cotisations diverses, les frais de déplacement, les assurances et autres.

Tableau 2
Bilan au 31 mars 1999

	FONDS D'EXPLOITATION		FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	
	98-99 $	97-98 $	98-99 $	97-98 $
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	509 072	637 185	3 164 270	4 459 610
Débiteurs:				
- MSSS	56 310	81 823		----
- Établissements	167 165	----	51 090	72 000
- Autres	422 944	282 576	2 860	70 933
Charges payées d'avance	78 490	42 698	3 080	47 093
TOTAL DE L'ACTIF	1 233 981	1 044 282	3 221 300	4 649 636
	98-99 $	**97-98 $**	**98-99 $**	**97-98 $**
PASSIF À COURT TERME				
Découvert de banque		----		45 176
Créditeurs et charges à payer:		----		----
- MSSS		----		----
- Établissements et organismes		----	2 786 243	4 228 284
- Autres	558 880	515 182		25 804
Autres éléments	211 400	----		----
SOUS-TOTAL	770 280	515 182	2 786 243	4 299 264
	98-99 $	**97-98 $**	**98-99 $**	**97-98 $**
SOLDE DE FONDS				
Solde au début	529 150	427 277	350 372	121 656
Variations	(65 449)	101 873	84 685	228 716
SOLDE À LA FIN	463 701	529 150	435 057	350 372
TOTAL DU PASSIF+ SOLDE DE FONDS	1 233 981	1 044 332	3 221 300	4 649 636

	FONDS D'IMMOBILISATIONS	
	98-99 $	97-98 $
ACTIF À COURT TERME		----
ACTIF À LONG TERME-immobilisations:		
- Améliorations locatives	348 301	348 301
- Mobilier et équipement informatique/bureautique	1 388 479	1 309 902
TOTAL DE L'ACTIF	1 736 780	1 658 203
	98-99 $	**97-98 $**

Tableau 2
Bilan au 31 mars 1999

	98-99 $	97-98 $
PASSIF À COURT TERME		----
SOLDE DU FONDS:		
- Solde au début	1 658 203	1 391 932
- Variations	78 577	266 271
SOLDE À LA FIN	1 736 780	1 658 203
TOTAL DU PASSIF ET SOLDE DU FONDS	1 736 780	1 658 203

Tableau 3
Bilan des fonds affectés au 31 mars 1999

	98-99 $	97-98 $
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	25 067 044	2 402 385
Débiteurs:		
- MSSS	16 417 862	17 380 011
- Établissements	446	32 225
- Autres éléments	172 735	104 075
TOTAL	41 658 087	19 918 696

	98-99 $	97-98 $
PASSIF À COURT TERME		
Découvert de banque	54 608	20 612
Emprunts de banque	6 912 676	11 198 408
Créditeurs et charges à payer:		
- Établissements	9 573 302	8 012 134
- Organismes	29 044	543 221
Autres éléments	24 975 649	111 535
SOUS-TOTAL	41 545 279	19 885 910
SOLDE DE FONDS	112 808	32 786
TOTAL DES PASSIFS ET DES SOLDES DE FONDS	41 658 087	19 918 696

Tableau 4

	98-99 $	97-98 $
SOLDE AU DÉBUT	32 786	177 345
AUGMENTATIONS		
Subventions du MSSS	18 389 977	21 445 628
Subventions-intérêts sur emprunts	349 584	
Revenus d'intérêts	106 907	230 974
Autres	48 492	112 880
TOTAL	18 894 960	21 789 482
DIMINUTIONS		
Attributions:		
- *Établissements	11 034 571	19 426 944
- *Organismes	5 929 120	1 194 416
Intérêts sur emprunts	349 584	154 864
Autres éléments	1 501 663	1 157 817
TOTAL	18 814 938	21 934 041
SOLDE À LA FIN	112 808	32 786

* Voir le tableau 5 pour la description des attributions

Tableau 5
Attributions aux établissements et aux organismes au 31 mars 1999

	ÉTABLISSEMENTS $	ORGANISMES $
Immobilisations	1 620 618	
Équipements	6 842 116	
Locations d'espaces	215 566	
Expérience de travail		92 564
Orientation jeunesse		47 212
Services en C.L.S.C.	38 012	11 933
Organismes communautaires-services à domicile		100
Alourdissement de la clientèle		150 000
Accès-déficience intellectuelle		12 200
Santé mentale	0	260 700
Sida		122 800
Concertation régionale-services à la jeunesse		66 049
Services de réadaptation-promotion/prévention	27 686	94 514
Fournitures spécialisées-personnes handicapées	24 970	
Priorités régionales	171 476	
Application de la Loi de la curatelle publique	38 213	
Système d'information clientèle		85 890
Frais de déplacement-héberg. des pers. handicapées		10 067
Santé publique	75 116	52 515
Désengorgement des urgences	973 500	
Communauté culturelles-entente fédérale-provinciale	53 731	8 745
Opération verglas	1 217 420	
TOTAL:	11 298 424	1 015 289

SITUATION FINANCIÈRE 1998-1999 DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LAVAL
Source: données extraites du AS-471 avant l'analyse financière

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	SURPLUS (1) (DÉFICIT) 98-99	SURPLUS (1) (DÉFICIT) 97-98	AVOIR PROPRE
CENTRES HOSPITALIERS			
Cité de la Santé de Laval	[2] (5 032 291)	(453 547)	(34 423)
Centre hospitalier ambulatoire rég. Laval	1 978	0	0
Hôpital juif de réadaptation	[2] (483 704)	(113 193)	0
TOTAL	(5 514 017)	(566 740)	(34 423)
CLSC			
CLSC Norman Bethune	127 922	1 110	118 571
CLSC des Mille-Iles	38 848	13 054	22 202
CLSC-CHSLD			
CLSC-CHSLD Marigot	(95 753)	(2 380)	19 356
CLSC-CHSLD Ste-Rose	16 085	15 104	3 394
TOTAL	87 102	26 888	163 523
CHSLD PUBLICS			
Les CHSLD de Laval	(52 568)	2 576	58 444
Centre de Séjour Laval	[2] (774 164)	(174 739)	(140 731)
TOTAL	(826 732)	(172 163)	(82 287)
CR DÉFICIENCE INTELLECTUELLE			
Centre Normand-Laramée	(279 498)	265 347	362 619
TOTAL	(279 498)	265 347	362 619
CENTRE JEUNESSE			
Centre jeunesse de Laval	25 180	2 605	2 921 871
TOTAL	25 180	2 605	2 921 871
GRAND TOTAL	(6 507 965)	(444 063)	3 331 303

(1) Résultats des activités principales

(2) Déficit incluant la partie prise en charge par le MSSS

FINANCEMENT TEMPORAIRE AUTORISÉ PAR LA RÉGIE RÉGIONALE DE LAVAL AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA RÉGION LAVALLOISE EN 1998-1999

	Nombre d'autorisations	Montants en vigueur au 31-03-99	% du budget de fonctionnement régional
DÉPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT			
. Ajustement régional			
. Équilibre budgétaire	2	2 650 000	1,181%
. Traitement différé			
. Ajustement provincial (3)	11	11 582 496	5,162%
TOTAL:	13	14 232 496	6,343%
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
. Activités accessoires			
. Projets autofinancés (1)	1	1 106 665	0,493%
. Autre (2)	1	1 262 400	0,563%
TOTAL	2	2 369 065	1,056%

(1) Cité de la Santé de Laval (1 106 665 $)

(2) Financement temporaire de travaux pour corriger des vices de construction en attente d'un jugement de la Cour

(3) Opération verglas
Allègement budgétaire-réseau et mesures de départ assisté-réseau (10)

BILAN DES EFFECTIFS DES ÉTABLISSEMENTS AU 31 MARS 1999
Source: États financiers et rapports statistiques 1998-99

Établissements	Employés T.C.	Employés T.P.	Cadres T.C.	Cadres T.P.
Centres hospitaliers				
Cité de la Santé	1 175	525	69	2
Centre hospitalier ambulatoire rég. Laval	1		2	
Hopital juif de réadaptation	148	86	10	3
Sous-Total:	1 324	611	81	5
CLSC				
CLSC Norman-Bethune	88	33	9	
CLSC des Mille-Iles	39	22	5	
CLSC-CHSLD				
CLSC-CHSLD du Marigot	141	68	18	2
CLSC-CHSLD Ste-Rose	132	64	9	
Sous-Total:	400	187	41	2
CHSLD publics				
Les CHSLD de Laval	64	71	12	5
Centre de Séjour Laval	143	171	14	3
Sous-Total:	207	242	26	8
CHSLD privés-conventionnés				
Résidence Marie-Christine	12	11	1	1
Résidence Marois	9	9	5	
Résidence Riviera	26	51	4	
CHSLD St-Jude	92	101	8	1
Centre gériatrique le Bel Âge	9	53	3	2
Centre d'hébergement St-François	16	15		1
Manoir St-Patrice	45	46	7	
Sous-Total:	209	286	28	5
Centre jeunesse				
Centre jeunesse de Laval	412	88	65	
Sous-Total:	412	88	65	0
CAR déficience intellectuelle				
Centre de réadaptation	158	71	20	
Normand-Laramée				
Sous-Total:	158	71	20	0
GRAND TOTAL:	2 710	1 485	261	20

* Nombre de personnes excluant les effectifs médicaux en cliniques privées

SOMMAIRE RÉGIONAL DU FINANCEMENT NET 1998-1999 DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LAVAL
Source: Données extraites du AS-471 avant l'analyse financière

ÉTABLISSEMENTS	BUDGET NET (1)	CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES ET AUTRES REVENUS NON-BUDGÉTISÉS	FINANCEMENT NET TOTAL	PAIEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET AUTRES AJUSTEMENTS	FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ACCESSOIRES
CENTRES HOSPITALIERS					
Cité de la Santé de Laval	88 644 250	2 589 206	91 233 456	154 877	
Centre hospitalier ambulatoire rég. Laval	185 771	290	186 061		
Hôpital juif de réadaptation	10 250 886	100 816	10 351 702		120 000
Sous-total:	99 080 907	2 690 312	101 771 219	154 877	120 000
CLSC					
CLSC Norman-Bethune	7 929 458	836 393	8 765 851		
CLSC des Mille-Iles	4 881 131	419 618	5 300 749		
CLSC-CHSLD					
CLSC-CHSLD du Marigot	11 112 144	667 214	11 779 358	(152 359)	
CLSC-CHSLD Ste-Rose	10 925 222	614 012	11 539 234	47 615	
Sous-total:	34 847 955	2 537 237	37 385 192	(104 744)	0
CHSLD PUBLICS					
Les CHSLD de Laval	7 568 147	464 669	8 032 816	(38 243)	
Centre de Séjour Laval	10 831 486	14 584	10 846 070	(137 015)	
Sous-total:	18 399 633	479 253	18 878 886	(175 258)	0
CR DÉF. INTELLECTUELLE					
Centre de réadaptation	18 040 143	151 202	18 191 345	(25 900)	
Normand-Laramée					
Sous-total:	18 040 143	151 202	18 191 345	(25 900)	0
CENTRE JEUNESSE					
Centre jeunesse de Laval	37 363 299	0	37 363 299	(864 386)	
Sous-total:	37 363 299	0	37 363 299	(864 386)	0
TOTAL PUBLIC	207 731 937	5 858 004	213 589 941	(1 015 411)	120 000

(1) Le financement de la Régie régionale seulement

SOMMAIRE RÉGIONAL DU FINANCEMENT NET 1998-1999 DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LAVAL
Source: Données extraites du AS-471 avant l'analyse financière

ÉTABLISSEMENTS	BUDGET NET (1)	CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES ET AUTRES REVENUS NON-BUDGÉTISÉS	FINANCEMENT NET TOTAL	PAIEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET AUTRES AJUSTEMENTS	FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ACCESSOIRES
CHSLD PRIVÉS CONVENTIONNÉS					
Centre gér. Le Bel Âge	3 487 589	125 947	3 613 536	(92 153)	
CHSLD St-Jude	8 647 958	21 750	8 669 708	(48 621)	
Résidence Marie-Christine	1 077 994	17 468	1 095 462	(65 255)	
Résidence Marois	1 210 672	29 435	1 240 107	(56 403)	
Résidence Riviera	2 630 527	37 174	2 667 701	(36 197)	
Manoir St-Patrice	1 195 937	22 194	4 218 131	16 382	
Centre d'héb. St-François	1 611 255	9 704	1 620 959	(77 971)	
Sous-total:	22 861 932	263 672	23 125 604	(360 218)	0
TOTAL PRIVÉ CONVENTIONNÉ	22 861 932	263 672	23 125 604	(360 218)	0
RÉGIE FONDS D'EXPLOITATION	4 684 492	4 684 492	113 181	150 000	0
RÉGIE FONDS AFFECTÉS	27 307 894	27 307 894	0		
GRAND TOTAL	262 586 255	6 121 676	268 707 931	(1 262 448)	270 000

(1) Le financement de la Régie régionale seulement

Les subventions versées aux organismes communautaires
pour l'exercice financier 1998-1999

Organisme	Principales activités et population cible	Subvention versée[1] 1997-1998	Subvention versée[1] 1998-1999
Alcoolisme et toxicomanie			
Centre d'aide aux familles d'alcooliques et de toxicomanes	Prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie, intervention thérapeutique sur la codépendance et la dépendance des personnes alcooliques et toxicomanes	9 000 $	9 000 $
Famille			
Association québécoise des troubles d'apprentissage - Section Laval	Écoute, référence, groupes d'entraide, information auprès des parents d'enfants avec difficultés d'apprentissage	23 625 $	25 000 $
Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin inc.	Référence, relation d'aide, ateliers parents / enfants 0-5 ans, cuisines collectives auprès des familles de milieu défavorisé	42 000 $	44 250 $
Gymn-Eau Laval	Intervention thérapeutique, entraide et support auprès des enfants de 5-15 ans avec difficultés d'apprentissage et leurs parents	8 000 $	17 000 $
La Parentèle de Laval	Halte-garderie, stimulation précoce, intégration des enfants à l'école, visites à domicile, dépannage et activités collectives auprès des 0-11 ans et leur famille, projet «Coup de pousse»	99 802 $	113 802 $
Maison des enfants Le Dauphin de Laval	Milieu de vie et d'écoute pour les enfants de 4 à 12 ans, aide aux devoirs, loisirs, courrier confidentiel pour les enfants	60 000 $	65 000 $
Mouvement d'entraide FAHMO	Échange et entraide pour les familles monoparentales demeurant en habitation à loyer modique (HLM)	7 000 $	7 000 $
Participarents	Échanges et activités pour les familles avec enfants de 0-5 ans, accompagnement et réseau de bénévoles	12 500 $	12 500 $
Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval	Référence, écoute téléphonique, consultation, ateliers auprès des familles monoparentales, entraide, support et accompagnement	47 250 $	50 000 $
Société d'aide à l'enfance de Laval-Ouest	Échanges, entraide et support aux parents d'enfants de 0-5 ans, cuisines collectives, halte-garderie, relation d'aide, projet mères veilleuses	63 000 $	78 697 $

1 Source : Direction des services administratifs, Régie régionale de Laval

Les subventions versées aux organismes communautaires
pour l'exercice financier 1998-1999

Organisme	Principales activités et population cible	Subvention versée[1] 1997-1998	Subvention versée[1] 1998-1999
Personnes déficientes physiques ou intellectuelles			
Aide aux personnes âgées défavorisées ou handicapées de Laval inc.	Ateliers divers pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou psychique, dîners communautaires, aide alimentaire	25 500 $	29 250 $
Association lavalloise pour le transport adapté inc.	Accompagnement des plaintes, écoute téléphonique pour les personnes avec une déficience physique, promotion du transport adapté.	25 000 $	25 000 $
Association de la fibromyalgie de Laval	Écoute téléphonique, référence et information sur les ressources, activités physiques, conférences	18 125 $	20 000 $
Association de Laval pour la déficience intellectuelle inc.	Parrainage civique, soutien et écoute téléphonique, défense des droits pour les personnes présentant une déficience intellectuelle et leurs parents	23 500 $	23 500 $
Association des personnes aphasiques de Laval	Information, stimulation de la communication, entraide, visites à domicile pour les personnes aphasiques et leurs proches	18 125 $	20 000 $
Association des Sourds de Laval inc.	Information et entraide pour les personnes sourdes et malentendantes	20 250 $	22 000 $
Association québécoise pour les enfants atteints d'audimutité, Chapitre Montréal-Laval	Information, écoute téléphonique, répit aux parents et loisirs destinés aux enfants présentant un diagnostic d'audimutité et leurs parents	18 125 $	20 000 $
Association sclérose en plaques Laval	Écoute téléphonique, groupe d'entraide pour les aidants naturels, visites à domicile pour les personnes ayant une sclérose en plaques	39 000 $	39 000 $
Au jardin de la famille de Fabreville	Activités auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle ou psychique	11 250 $	15 000 $
Club de loisirs et sports pour personnes handicapées de Laval	Services d'entraide, de loisirs et de répit aux personnes handicapées et à leurs proches	N/A	7 500 $
Mouvement Personne d'abord de Laval	Écoute téléphonique, entraide et accompagnement pour les personnes présentant une déficience intellectuelle	13 000 $	19 000 $
Parrainnage civique de Chomedey Laval	Relation d'aide avec la clientèle du parrainage civique, écoute téléphonique, support résidentiel, support aux familles pour les personnes présentant une incapacité intellectuelle, physique ou psychique	3 125 $	0 $
Regroupement des aveugles et amblyopes du Mtl-Métropolitain	Services d'entraide, de support et d'animation aux personnes aveugles et amblyopes. Organisme suprarégional	N/A	7 500 $
Services du Chat botté de Laval	Répit spécialisé pour les parents d'enfants autistes	35 156 $	58 125 $
Service d'interprétation visuelle et tactile du Montréal métropolitain	Interprétariat à l'intention des personnes sourdes; information au réseau de services sur les besoins des personnes sourdes en matière d'interprétariat; assure la promotion des services d'interprétation.	19 125 $	20 500 $

Les subventions versées aux organismes communautaires
pour l'exercice financier 1998-1999

Organisme	Principales activités et population cible	Subvention versée[1] 1997-1998	Subvention versée[1] 1998-1999
Santé mentale			
Association des loisirs pour personnes handicapées psychiques de Laval	Développement de l'autonomie, alphabétisation, formation, loisirs pour les personnes souffrant de troubles mentaux, support communautaire	127 000 $	140 000 $
Association lavalloise de parents pour le bien-être mental inc.	Accueil, référence et information, entraide et support, répit pour les parents et amis de personnes souffrant de troubles mentaux	90 000 $	97 500 $
Groupe d'entraide en santé mentale de Laval (CAFGRAF)	Réseau d'entraide, développement de l'autonomie, intégration et maintien dans la communauté pour les personnes vivant des troubles mentaux transitoires ou sévères et persistants – Projet d'intervention de crise	175 000 $	240 500 $
Centre d'implication libre de Laval	Réinsertion sociale, suivi dans la communauté et intégration au travail, appartements supervisés pour les personnes souffrant de troubles mentaux transitoires ou sévères et persistants. Projet d'intervention de crise	243 418 $	312 418 $
L'En-Droit de Laval	Promotion et défense des droits individuels et collectifs des personnes souffrant de troubles mentaux	110 023 $	110 023 $
Service populaire de psychothérapie	Référence et psychothérapie à tarif réduit pour les personnes socio-économiquement défavorisées, Projet pilote d'intervention de groupe	100 000 $	175 000 $
Société de l'autisme et des TED de Laval	Formation et répit pour les familles, activités éducatives, camp de jour spécialisé pour les enfants autistes et ceux présentant des troubles envahissants du développement. Projet d'intervention de crise	45 500 $	67 250
Personnes âgées			
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées – Section lavalloise	Information et référence, dépistage, promotion des droits des personnes âgées	5 000 $	5 000 $
Partage humanitaire	Animation, loisirs, activités sociales dans les résidences et les CHSLD destinées aux personnes âgées	10 500 $	10 500 $
Place des ainés de Laval	Activités multiples de loisirs et de sports, d'aide, d'entraide et de référence pour les personnes âgées	10 500 $	10 500 $

Les subventions versées aux organismes communautaires
pour l'exercice financier 1998-1999

Organisme	Principales activités et population cible	Subvention versée[1] 1997-1998	Subvention versée[1] 1998-1999
Centre d'action bénévole			
Centre de bénévolat de Laval	Soutien aux organismes, promotion de l'action bénévole, transport médical, répit, services d'aide divers aux personnes démunies, familles, personnes malades, handicapées ou en perte d'autonomie (voir maintien à domicile)	42 500 $	65 000 $
Santé physique			
Association du diabète de Laval	Support et entraide, subvention non récurrente du support ponctuel	0	8 000 $
P.A.U.S.E. Carrefour santé	Informations destinées aux femmes de 35-60 ans, activités physiques, animation, écoute téléphonique	10 000 $	10 000 $
Personnes démunies			
Le Relais communautaire de Pont-Viau	Dépannage alimentaire, soupe populaire, cuisines collectives, référence pour les personnes démunies	41 250 $	48 750 $
Association amicale des jeunes et parents "AGAPE" inc.	Comptoir de dépannage, relation d'aide, référence pour la clientèle anglophone et allophone démunie	19 500 $	24 000 $
Communautés culturelles et autochtones			
Carrefour d'intercultures de Laval	Information et accompagnement pour les personnes provenant de communautés culturelles, entraide, dépannage, aide et support à l'intégration	15 000 $	15 000 $
Centre communautaire La Rosée	Accueil, référence et regroupement pour les familles de la communauté haïtienne. Programme de prévention (0-5 ans)	63 660 $	63 660 $
Assistance et accompagnement			
Organisme d'assistance et d'accompagnement de Laval	Organisme désigné par le Ministre s'adressant aux usagers du réseau, écoute et information sur les droits des usagers, assistance et accompagnement lors de plaintes	46 201 $	66 301 $
Sida			
Sida-Vie Laval	Relation d'aide, accompagnement des personnes atteintes du sida, ligne téléphonique, visites, formation de bénévoles	55 000 $	75 000 $
Maison Dominique	Hébergement des personnes vivant avec le VIH-Sida en phase préterminale et terminale (organisme en implantation). Organisme fiduciaire Sida-vie Laval	75 000 $	10 125 $
Consultation et concertation régionale			
Corporation de développement communautaire de Laval	Services de soutien à la concertation et de représentation auprès des instances régionales pour les membres du regroupement	18 600 $	42 150 $
Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté			
Maison L'Esther	Hébergement des femmes et des enfants victimes de violence conjugale et familiale, service 24/7, interventions individuelles et de groupe, service d'accompagnement, projet de groupe ouvert	292 834 $	321 907 $
Maison Le Prélude inc.	Hébergement des femmes et des enfants victimes de violence conjugale, service 24/7, interventions individuelles et de groupe, animation auprès des enfants, service d'accompagnement, projet de groupe ouvert	300 362 $	332 673 $

Les subventions versées aux organismes communautaires pour l'exercice financier 1998-1999

Organisme	Principales activités et population cible	Subvention versée[1] 1997-1998	Subvention versée[1] 1998-1999
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel			
Centre de prévention et d'intervention pour les victimes d'agression sexuelle inc.	Référence, intervention psychosociale, relation d'aide, accompagnement dans les démarches médico-légales, entraide, prévention en milieu scolaire, formation auprès des personnes victimes d'agression sexuelle. Projet d'intervention de crise	145 000 $	194 500 $
Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS)	Organisme en démarrage, activités thérapeutiques à l'intention des personnes qui ont agressé sexuellement.	25 000 $	53 750 $
Centres des femmes			
Le Centre des femmes de Laval	Référence, écoute, sensibilisation et entraide, activités collectives et d'animation dans les quartiers, halte-garderie, insertion au travail	106 250 $	110 000 $
Autres ressources femmes			
Le Bouclier d'Athéna	Accueil, référence et support aux femmes de la communauté grecque; activités de sensibilisation à la problématique de la violence chez les femmes. Organisme suprarégional	11 250 $	16 500 $
Conjoints violents			
Centre pour hommes opprimants et colériques	Référence, écoute, suivi individuel, groupes thérapeutiques, sensibilisation et information auprès des conjoints violents. Projet de prévention du suicide chez les hommes	115 000 $	167 250 $
Mesures de rechange			
Mesures alternatives jeunesse de Laval	Travaux communautaires et compensatoires pour les jeunes contrevenants 14-18 ans, intervention de groupe	301 002 $	301 002 $
Autres ressources jeunesses			
Centre communautaire Val-Martin	Interventions individuelles, de groupe et familiales, ateliers de stimulation pour les enfants, cuisines collectives, dépannage alimentaire, halte-garderie, maison de jeunes	106 500 $	144 000 $
Diapason jeunesse	Programme de prévention du décrochage; animation, accompagnement et support psychosocial	37 500 $	50 000 $
Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides inc.	Halte-garderie, stimulation précoce, support éducatif, visites à domicile, entraide et accompagnement, cuisines collectives pour les jeunes de 0 à 15 ans et leur famille, projet "coup de pousse", projet "cirque"	100 000 $	125 600 $
Jeunes au travail	Interventions psychosociales auprès des 16-25 ans en difficulté.	45 000 $	50 000 $
Maison de quartier de Fabreville inc.	Écoute et support aux jeunes de 0-17 ans et leur famille, halte-garderie, cuisines collectives, relation d'aide, intervention auprès des mères adolescentes	70 000 $	107 500 $
Oasis, Unité mobile d'intervention	Dépannage et référence à l'aide d'un véhicule motorisé pour les 12 à 25 ans, travailleurs de rue et de milieu.	48 750 $	62 500 $
Travail de rue de l'Île de Laval	Équipe régionale de travail de rue et de milieu, les intervenants sont déployés sur les quatre territoires de CLSC		150 000 $

Les subventions versées aux organismes communautaires
pour l'exercice financier 1998-1999

Organisme	Principales activités et population cible	Subvention versée[1] 1997-1998	Subvention versée[1] 1998-1999
Hébergement communautaire jeunesse			
Maison d'hébergement l'Envolée	Hébergement communautaire pour les 14-18 ans, service 24/7, suivi dans la communauté, interventions individuelles et de groupe en situation de crise, fiducie travail de rue de l'Ile de Laval	245 000 $	250 000 $
Maison des jeunes			
L'Atelier-Rencontre de la grande famille de Laval	Lieu de rencontre pour les 13-17 ans, écoute et référence, ateliers de prévention, loisirs, accompagnement. Non financé par la Régie régionale de Laval en 1999-2000	70 000 $	35 000 $
Carrefour jeunesse Ste-Rose	Lieu de rencontre pour les 13-17 ans, activités collectives, support et animation parents / jeunes, activités de prévention en alcoolisme et toxicomanie	46 250 $	57 500 $
Centre défi-jeunesse de St-François	Lieu de rencontre pour les 13-17 ans, activités collectives, support et animation parents / jeunes, activités de prévention en alcoolisme et toxicomanie	47 500 $	57 500 $
Maison des jeunes de l'Est de Laval	Lieu de rencontre pour les 13-17 ans, activités collectives, support et animation parents / jeunes, activités de prévention en alcoolisme et toxicomanie	53 750 $	95 641 $
Maison des jeunes de Laval-Ouest inc.	Lieu de rencontre pour les 13-17 ans, activités collectives, support et animation parents / jeunes, activités de prévention en alcoolisme et toxicomanie	47 500 $	57 500 $
Maison des jeunes de Ste-Dorothée	Lieu de rencontre pour les 13-17 ans, activités collectives, support et animation parents / jeunes, activités de prévention en alcoolisme et toxicomanie	N/A	22 500 $
Maison des jeunes du Marigot	Lieu de rencontre pour les 13-17 ans, activités collectives, support et animation parents / jeunes, activités de prévention en alcoolisme et toxicomanie	N/A	35 000 $
Maintien à domicile			
Aide aux personnes âgées en résidence à Laval inc.	Centre communautaire pour les personnes âgées en perte d'autonomie, relation d'aide aux endeuillés, projet guichet unique	110 500 $	119 875 $
Association des popotes roulantes de Laval	Coordination des popotes roulantes offrant des services aux personnes âgées en perte d'autonomie, projet guichet unique	20 000 $	21 000 $
Association d'Entraide Ville-Marie inc.	Intervention nursing et cliniques à domicile à l'intention des personnes atteintes de cancer. Aide et support aux familles. Subventionné pour son action de support bénévole et d'accompagnement. Organisme suprarégional.	11 250 $	15 000 $
	Projet-pilote soins palliatifs – intervention clinique		41 000 $
Bonjour aujourd'hui et après inc.	Centre d'entraide, transport, accompagnement, popote roulante pour les personnes âgées, projet guichet unique	53 000 $	63 750 $
Centre communautaire Le Rendez-Vous inc.	Centre communautaire pour les personnes âgées, dîners communautaires, entraide, activités de prévention, projet guichet unique, / prévention des chutes à domicile	90 501 $	95 376 $

Les subventions versées aux organismes communautaires
pour l'exercice financier 1998-1999

Organisme	Principales activités et population cible	Subvention versée[1] 1997-1998	Subvention versée[1] 1998-1999
Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot	Accompagnement et transport, visites d'amitié, relation d'aide, dépannage pour les personnes âgées en perte d'autonomie, projet guichet unique	63 000 $	87 792 $
Centre de bénévolat de Laval	Centre d'action bénévole soutenant l'action bénévole des organismes communautaires, services de gardiennage et de répit, transport et accompagnement, transport médical intensif, relation d'aide et dépannage alimentaire auprès des personnes ayant des problèmes de santé physique ou handicapées, démunies, des familles et des personnes âgées, projet guichet unique (voir centre d'action bénévole)	120 000 $	136 000 $
Comité d'animation du troisième âge de Laval	Centre communautaire pour personnes âgées en perte d'autonomie, relation d'aide, dîners communautaires, programme Vie active, activités collectives, Aide aux endeuillés, projet guichet unique, prévention des chutes à domicile	60 000 $	66 750 $
Groupe d'entraide La Rosée	Accompagnement et transport, popote roulante et visites d'amitié pour les personnes âgées en perte d'autonomie, projet guichet unique	34 100 $	40 100 $
Lumi-Vie	Accompagnement des personnes atteintes de cancer en phase terminale, visites d'amitié, support à la famille, ateliers de formation, projet guichet unique	45 000 $	46 000 $
	Programme d'aide pour les personnes âgées endeuillées	47 000 $	47 000 $
Service bénévole d'entraide de Vimont-Auteuil	Centre d'entraide pour les personnes âgées en perte d'autonomie, aide à domicile, popote roulante, transport et accompagnement, dîners communautaires, écoute téléphonique, projet guichet unique	45 000 $	55 375 $
Télé-bénévole inc.	Centre communautaire pour personnes âgées en perte d'autonomie, popote roulante, transport, accompagnement, activités collectives et de loisirs, visites d'amitié, aide aux personnes endeuillées, projet guichet unique/ prévention des chutes à domicile	127 500 $	144 200 $

Chargée de projet

Lise Chabot

Communications

Lise Chabot
Alain Charbonneau

Révision de textes

Rose-Anne Roy
Mireille Leduc
Marie Belcourt

Recherche et rédaction

Lise Chabot

Conception graphique

Claude Héon

Production

Secrétariat général
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval
800, boulevard Chomedey, Tour A
Laval (Québec)
(450)978-2000